

LE DEVOIR

PLAISIRS

Philippe Mollé: la récolte des temps modernes
Page B 14

L'agenda

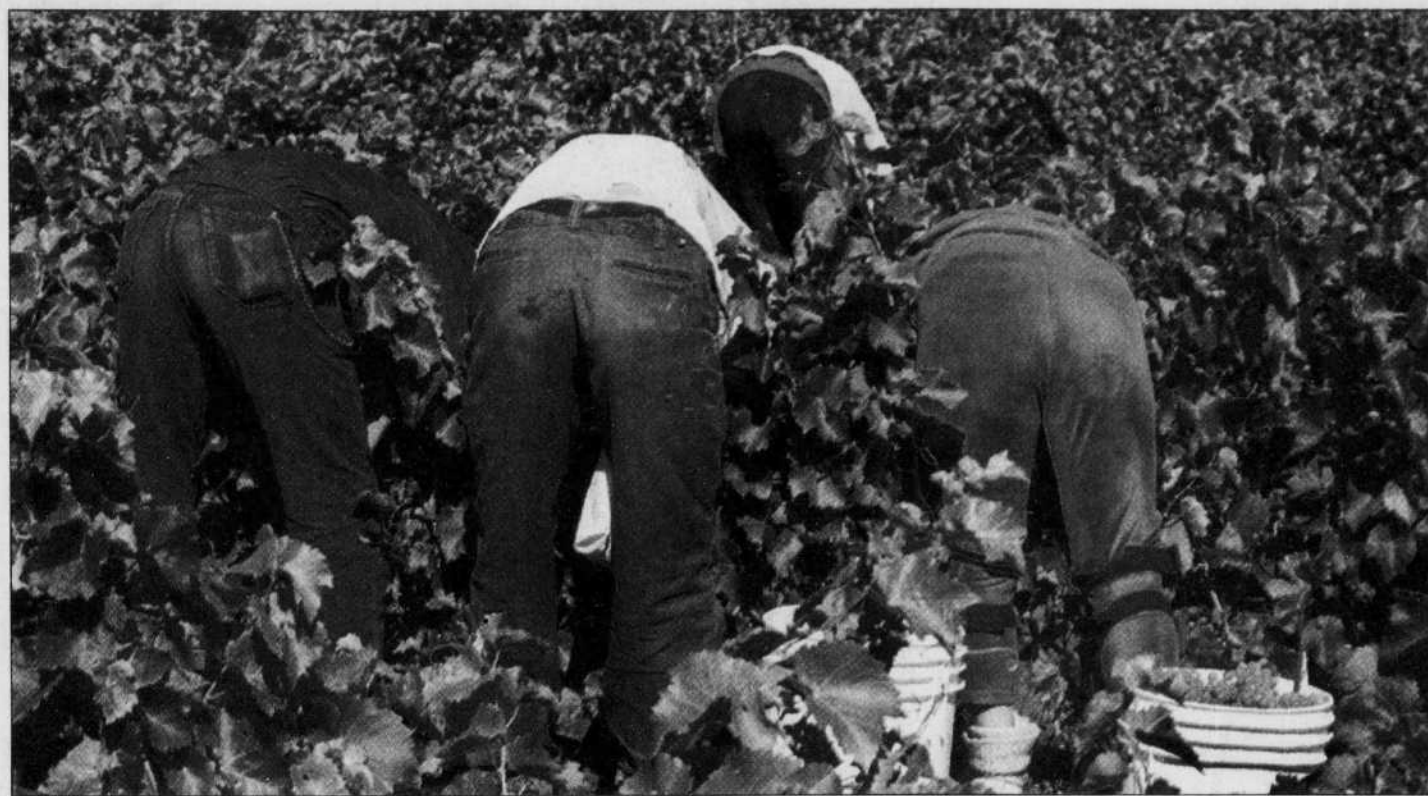
Leloup, suivi à la trace

VOL. XCI N° 217

LES SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2000

1,95 \$ + TAXES = 2,25 \$

La nouvelle cuvée



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LE TEMPS des vendanges est arrivé au domaine de L'Orpailleur, à Dunham, dans les Cantons-de-l'Est. Moment d'extase dans le cœur des vigneron, c'est également une période éreintante pour les cueilleurs, qui doivent se pencher et s'accroupir de longues heures durant afin de prélever les grappes à l'origine du précieux liquide.

État-major québécois

L'opération recyclage de Stockwell Day

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

L'Alliance canadienne part à la conquête du Québec avec un état-major qui traîne un passé politique houleux. Composé entre autres d'ex-conservateurs pressés de quitter un navire qui coule à pic, d'ex-péquistes défaits, d'ex-bloquistes devenus indésirables, d'ex-libéraux provinciaux et unionistes convertis à la souveraineté puis reconvertis au fédéralisme et d'anciens organisateurs politiques municipaux, notamment un collecteur de fonds pour le maire Pierre Bourque, le Reform Party nouvelle mouture offre pour l'instant un portrait de famille éclaté.

Depuis deux semaines, la section québécoise de l'Alliance canadienne a mis en place son programme pour que le parti puisse s'ancre à travers la province en vue des prochaines élections fédérales. Les deux têtes dirigeantes de la pré-campagne sont Gérard Latulippe et Philippe Ardillez. M. Latulippe travaille aux côtés de Stockwell Day depuis le printemps, alors que ce dernier se lançait dans la course au leadership. Quant à Gérard Latulippe, il a été Solliciteur général dans le cabinet

VOIR PAGE A 14: RECYCLAGE

■ Claude Ryan nie être le conseiller de Day, page A 10

HORS-JEU

Ah!

Ah! l'athlétisme! Le grand stade! Le soleil austral qui scintille sur la peau musclée des plus impressionnants spécimens de l'humanité! La force brute en spectacle! La foule en pâmoison! Quelle occasion rêvée de mettre des points d'exclamation partout! Tiens, en voici encore un! Et un autre! Ah!

Il pourrait y avoir des Jeux olympiques sans hockey sur gazon, sans softball, même sans tir au pistolet à air comprimé, mais il ne pourrait y avoir de Jeux olympiques sans athlétisme. Et il ne pourrait y avoir d'athlétisme sans course. La course, distingués lecteurs, nous ramène tout droit à notre aube collective et est inscrite en toutes lettres dans notre double hélice d'ADN; exercice devenu ludique — «le dernier rendu est un cocu» —, elle fut d'abord inventée pour des raisons générales de survie lorsqu'un *Homo sapiens neandertalensis* pré-nommé Zwgfxtip constata qu'il ne devait de voir un autre jour qu'à un chrono au 400 m inférieur à celui de son copain de chasse Hwxzvk, qui, lui, avait été rattrapé par le terrifiant aurochs connu dans toute la plaine sous le nom de Marcel.

La course, vous vous en souvenez certainement, fut d'ailleurs la seule épreuve au programme des douze premières éditions des Jeux dans la Grèce antique, de 776 à 732 avant notre ère (en ces temps-là, ils comptaient les années à l'envers). Il s'agissait d'une épreuve d'une longueur de piste baptisée *stadion* — aucun lien de parenté avec l'auteur de ces lignes —, la piste faisant 192,25 m, soit 600 fois la longueur du pied du demi-dieu Héracles, fondateur légendaire des Jeux, ou environ 30 fois la longueur du pied d'Ian Thorpe. Le vainqueur avait ensuite droit à un 5 à 7 en compagnie de Nike, déesse grecque de la victoire.

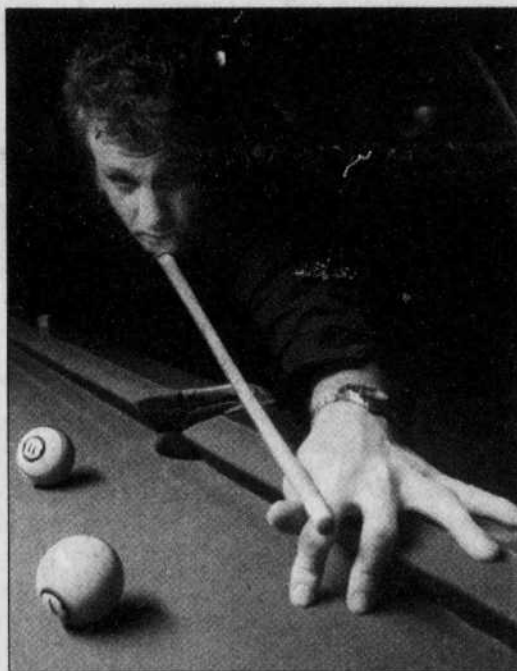
Aujourd'hui, les Jeux sont gros et Nike est le dieu de la sueur, comme dans *sweatshop*, mais la course reste au cœur des préoccupations du commun. Que de branle-bas en 24 heures! Surin n'est pas qualifié! Oui, il est qualifié! Non, il est éliminé! Non, il est qualifié! C'est le facteur vent! Non, ce sont les millièmes de seconde! Il est blessé! Bailey est malade! Bailey est qualifié! Bailey est éliminé! Marie-José Pérec est à Melbourne! Non, elle est à Singapour! Son chum a

VOIR PAGE B 11: AH!

INDEX

7	78313 00069 6	Annances..... B 8	Idées..... A 13
		Avis publics... A 4	Monde..... B 12
		Bourse..... B 7	Mots croisés . B 8
		Carrières..... B 4	Météo..... B 8
		Économie..... B 1	Plaisirs..... B 14
		Éditorial..... A 12	Sports..... B 10
		Fonds..... B 5	

RENDEZ-VOUS



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Patrick Huard: «N'importe quel joueur moyen peut battre le champion du monde.»

Huard au billard

Un soir d'été, après souper chez des amis, nous nous racontions des histoires drôles, certaines cochonnes, d'autres pas. Sont arrivés sur le tard Patrick Huard et sa blonde Véronique, dont le père, fameux et joyeux luron, se trouvait parmi nous. Ils se sont assis un peu à l'écart et nous ont écoutés un moment. Puis Patrick nous a raconté, dans une version très personnelle, l'histoire du Cavalier noir, que je ne peux, hélas!, reprendre ici faute d'espace. Mais il suffit de savoir, pour l'heure, que je l'avais moi-même racontée, avant leur arrivée, et que je n'avais récolté que de très maigres rires.



Georges-Hébert Germain

VOIR PAGE A 14: HUARD

LE MONDE

Un scandale politique sans précédent secoue l'Elysée
Page B 12



Des élections fédérales cet automne?

■ Le Devoir en réclame. Voir l'éditorial de Bernard Descôteaux en page A 12.

■ Manon Cornéliier, de son côté, explique en page A 8 pourquoi il faudrait répondre non à cette question.

Seconde naissance pour Ottawa

MANON CORNELIIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Pendant que la région montréalaise débat toujours de son avenir, la région d'Ottawa, elle, s'appête à aller aux urnes, le 13 novembre, pour élire les premiers maire et conseillers de sa nouvelle ville unique. En janvier 2001, ce projet de fusion des 12 administrations municipales et régionale deviendra réalité, fruit d'un processus amorcé il y a 30 ans avec la création

de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, l'équivalent de la CUM.

Cette naissance aura pris du temps à se matérialiser car là, comme à Montréal, le dédale des batailles entre la ville centre et la banlieue, les chicanes de clocher entre politiciens locaux et la peur de certains citoyens de voir leur communauté perdre son identité auront pris le dessus.

Il y a encore trois ans, on piétinait ferme, mais deux facteurs fondamentaux sont venus changer la donne. D'abord, la volonté affichée

du gouvernement Harris de réduire de moitié le nombre de municipalités en Ontario. Ensuite, les besoins émergents et pressants de la nouvelle économie régionale.

«Dans le fond, ce qui force cette évolution, c'est la dynamique économique, le besoin d'éliminer les doublonnements et de rendre disponibles des ressources limitées», résume Glen Shortliffe, l'homme à qui la province a demandé, l'an dernier, d'établir l'itinéraire vers la ville unique.

VOIR PAGE A 14: OTTAWA



SYLVAIN MARIER

Le centre-ville d'Ottawa. La fusion des douze administrations municipales de la région a été obtenue après 30 ans de pourparlers.

GILLES ARCHAMBAULT

COURIR À SA PERTE

« [...] une œuvre solide et durable, qui obéit sans cesse au plus célèbre précepte de Boileau, dans un mouvement qui n'en finit jamais de tendre vers la perfection. Sous ce rapport, il est pensable que *Courir à sa perte* soit un sommet. »

Réginald Martel, *La Presse*

Roman, 204 pages • 21,95 \$

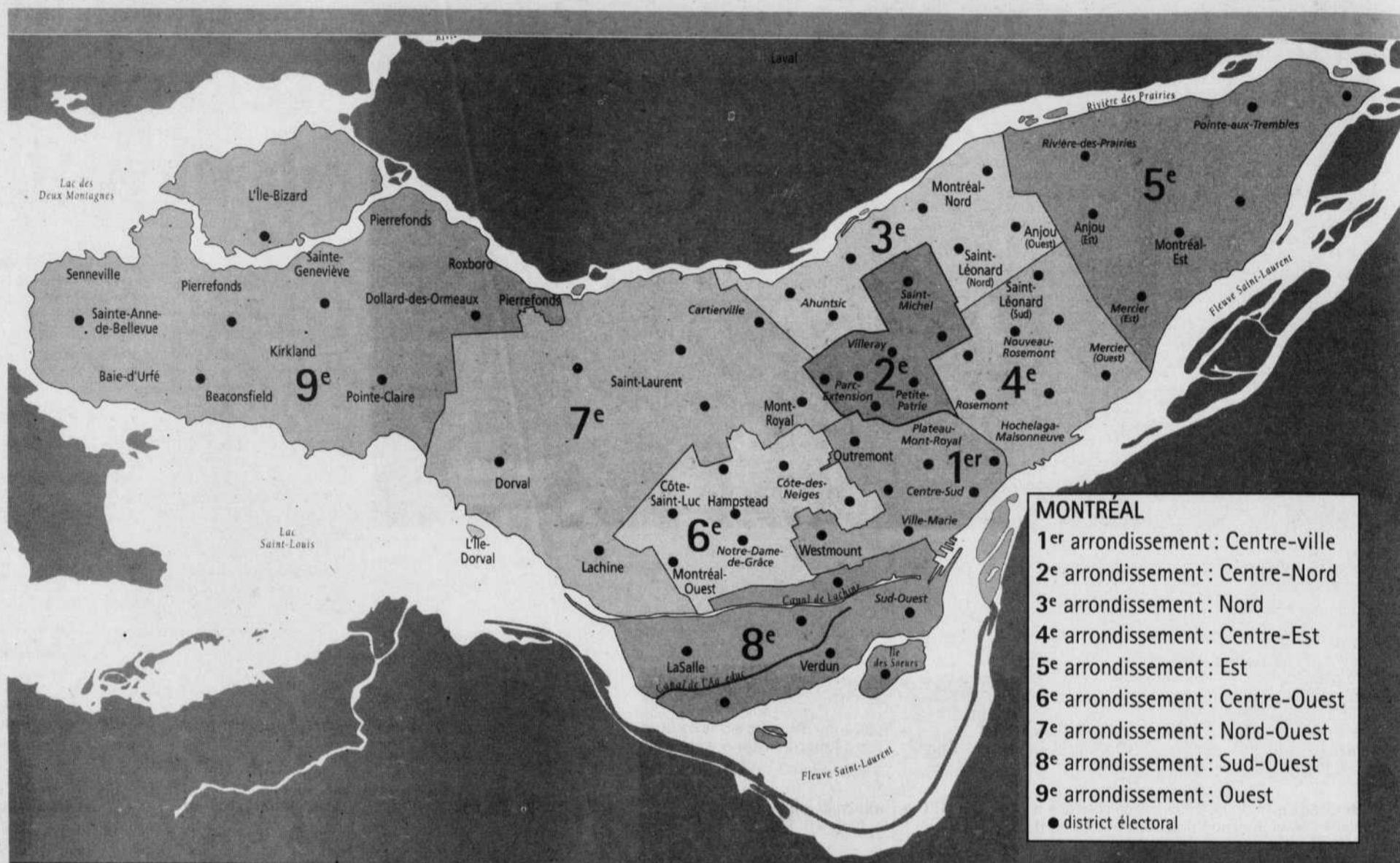


Nous sommes tous

une île **Montréalais** une ville

63 districts
9 arrondissements

Le projet *Une île, une ville* proposé par le maire Pierre Bourque alimente la réflexion depuis 18 mois. Des décisions déterminantes pour l'avenir de la métropole seront prises bientôt. Le maire de Montréal présente un modèle détaillé de découpage territorial et de réorganisation politique et administrative qui permettra à Montréal de jouer efficacement son rôle de métropole au profit de tout le Québec.



MONTRÉAL
 1^{er} arrondissement : Centre-ville
 2^e arrondissement : Centre-Nord
 3^e arrondissement : Nord
 4^e arrondissement : Centre-Est
 5^e arrondissement : Est
 6^e arrondissement : Centre-Ouest
 7^e arrondissement : Nord-Ouest
 8^e arrondissement : Sud-Ouest
 9^e arrondissement : Ouest
 ● district électoral

Une île, une ville

63 districts

- Un maire élu au suffrage universel
- 63 conseillers municipaux
- Un conseil municipal
- Un comité exécutif de neuf membres
- Le français, langue officielle (services en anglais là où ils sont requis et maintien des droits acquis)
- 30 000 habitants par district

L'Hôtel de ville serait responsable des services de planification et de gestion à grande échelle.

Des services centraux

- Finances et évaluation foncière
- Prévention des incendies et police
- Urbanisme : plan directeur et grands projets de développement
- Programmes d'aide aux entreprises
- Soutien aux grands événements culturels
- Gestion des grands parcs et des grandes infrastructures (rues, eau, égouts et réseau électrique souterrain, etc.)

Une île, une ville

9 arrondissements

- 63 districts électoraux sur l'île
- Un conseiller municipal par district
- 7 conseillers par arrondissement
- 9 conseils d'arrondissement
- Un président par conseil (parmi les 7 conseillers)
- 200 000 habitants par arrondissement

Les neuf conseils d'arrondissement de la Ville seraient chargés des responsabilités locales qui touchent les services directs à la population.

Services décentralisés

- Sports, loisirs et développement social
- Zonage et permis
- Bibliothèques, maisons de la culture
- Voirie : entretien, nettoyage et signalisation
- Entretien des parcs
- Administration des conseils d'arrondissements

Une île, une ville

Les avantages

- Réduction de taxes pour 75% des citoyens de l'île
- Répartition plus juste de la charge fiscale
- Accélération de la croissance économique
- Affirmation du leadership de la métropole
- Démocratisation de la structure politique
- Diminution du nombre d'élus
- Décentralisation des services aux citoyens
- Élimination des dédoublements
- Rationalisation de la main-d'œuvre
- Réduction des frais d'exploitation (115 M\$/an)
- Renforcement de la société montréalaise
- Participation active des citoyens à la vie de leur arrondissement

Neuf arrondissements : 1 785 000 habitants

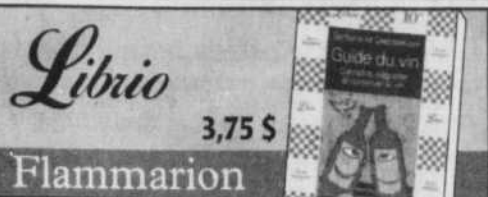
Structure future	Structure actuelle	Population	Structure future	Structure actuelle	Population	Structure future	Structure actuelle	Population
1 ^{er} arrondissement Centre-ville	Plateau-Mont-Royal Outremont Ville-Marie Westmount	100 000 22 000 66 000 20 500	5 ^e arrondissement Est	Pointe-aux-Trembles Rivière-des-Prairies Montréal-Est Mercier (est) Anjou (est)	53 000 46 500 3 500 42 500 30 000	8 ^e arrondissement Sud-Ouest	Sud-Ouest (Montréal) Verdun LaSalle	69 500 60 500 73 500
2 ^e arrondissement Centre-Nord	Petite-Patrie Saint-Michel Villeray Parc-Extension	49 500 57 500 54 500 30 000	6 ^e arrondissement Centre-Ouest	Notre-Dame-de-Grâce Côte-des-Neiges Montréal-Ouest Hampstead Côte-Saint-Luc	63 000 98 000 5 000 7 000 29 500	9 ^e arrondissement Ouest	Senneville Baie-d'Urfé Beaconsfield Dollard-des-Ormeaux Kirkland Île Bizard Pierrefonds Pointe-Claire Roxboro Sainte-Anne-de-Bellevue Sainte-Geneviève	1 000 3 500 19 000 48 500 19 500 13 500 54 500 29 000 5 000 5 000 3 500
3 ^e arrondissement Nord	Saint-Léonard (nord) Montréal-Nord Ahuntsic Anjou (ouest)	42 500 82 500 78 000 8 000	7 ^e arrondissement Nord-Ouest	Saint-Laurent Cartierville Ville-Mont-Royal Dorval Lachine (Saint-Pierre) L'Île Dorval	76 000 45 500 18 500 17 500 40 000			
4 ^e arrondissement Centre-Est	Hochelaga-Maisonneuve Mercier (ouest) Rosemont Saint-Léonard (sud) Nouveau-Rosemont	54 000 10 000 62 000 30 000 37 000						



Ville de Montréal

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



La GRC enquête sur un journaliste spécialiste des bandes de motards criminels

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a mis le journaliste Yves Lavigne sous enquête afin de démasquer ses sources au sein de la police fédérale. La GRC a même poussé l'audace jusqu'à envoyer deux délateurs à la rencontre de M. Lavigne dans l'espoir de lui soutirer des confidences.

C'est du moins ce qu'a révélé Yves Lavigne lors d'une série d'entrevues au *Devoir*. Le journaliste soutient qu'il s'est soumis de bonne foi à un interrogatoire de trois heures en présence d'un enquêteur de la GRC de la division K (Alberta) le 21 novembre 1999 à Toronto.

«Pendant trois heures, il m'a interrogé en voulant connaître mes sources. Il voulait savoir si j'avais en ma possession des documents qui, au cours des cinq prochaines années, pouvaient embarrasser la GRC au niveau politique», explique M. Lavigne.

À la division K, le commissaire adjoint Don McDermid confirme que l'enquête sur Yves Lavigne est toujours en cours, ce au sujet de quoi il s'abstient de formuler tout commentaire. M. McDermid refuse également d'expliquer les motifs de cette enquête car elle ne tombe pas sous sa responsabilité. Il renvoie la balle à Brian Roberts, surintendant à la division F, en Saskatchewan. M. Roberts n'a pas rappelé *Le Devoir*.

La GRC ne s'est pas contentée de déclencher une enquête sur le journaliste, qui écrit sur les bandes de motards criminels depuis plus de 20 ans. Yves Lavigne soutient que deux délateurs placés sous la protection de la police fédérale l'ont contacté une dizaine de fois depuis novembre 1999. Une information qui n'a pu être corroborée par la GRC, faute d'un coup de fil de la part du surintendant Roberts. Les délateurs ont commencé à l'appeler dans les jours suivant l'interrogatoire en règle qui a eu lieu à Toronto. «Des gars dont la vie est en danger chaque jour», précise M. Lavigne.

L'un de ces délateurs serait un ancien associé des Hell's devenu informateur, puis «agent civil» pour la GRC. En cour, son témoignage a permis de faire condamner un membre en règle des Hell's et ses complices pour une affaire de stupéfiants.

Les deux délateurs «font la quête de renseignements» pour la GRC, soutient Yves Lavigne. «Ils m'ont

avoué que la GRC leur a donné non seulement mon numéro de téléphone mais aussi mon adresse, qui est secrète», dit-il. Le but serait toujours le même: connaître les sources de M. Lavigne au sein de la GRC.

À cet égard, ces enquêtes ont porté fruits, «donnant la frousse» à des policiers de la GRC autrefois bavards. «Des individus que je connaissais depuis des années ne veulent plus me parler», dit Yves Lavigne.

M. Lavigne a divulgué cette histoire parce qu'il est outré de l'attitude adoptée par les policiers à la suite de l'attentat commis contre le journaliste Michel Auger.

Dans les heures suivant l'agression, les policiers ont réclamé des lois plus sévères pour lutter contre le crime organisé. La suggestion la plus répandue consiste à rendre illégale l'appartenance à un groupe criminel, quitte à contourner la Charte canadienne des droits et libertés.

«De mon point de vue, la GRC menace beaucoup plus la liberté d'expression que les motards aujourd'hui. C'est illégal d'enquêter sur un journaliste, même si c'est sous le prétexte d'essayer de trouver, au sein de la GRC, le policier qui va lui passer des documents», affirme-t-il.

Yves Lavigne est réputé pour ses enquêtes de longue haleine sur les bandes de motards criminels. Mais dans son plus récent ouvrage, *Hells Angels At War*, il expose aussi les bêtises commises par la GRC dans sa lutte contre le crime organisé en Alberta.

Documents internes à l'appui, Yves Lavigne dénonce la politique d'inertie de la GRC. En réponse à la percée des motards, la GRC a concocté en juin 1998, soit 11 mois après le fait accompli, un... plan de communication.

Ce plan visait à gagner l'appui du public au moyen d'une campagne de visibilité dans les médias, cercles d'affaires, agences gouvernementales et groupes de pression. «Leur seule stratégie, c'était de manipuler les médias pour écarter le public, qui aurait à son tour forcé les politiciens à donner plus d'argent à la police», soutient Yves Lavigne en entrevue.

L'auteur conclut son bouquin sur une tirade contre les policiers «en guerre contre la société». Ils se servent du prétexte de la lutte contre le crime organisé pour faire avancer leur carrière. Pour avoir fait la preuve de son inefficacité, la GRC doit être placée sous contrôle civil, écrit-il.

Une mousson meurtrière



REUTERS

CES HABITANTS du Bengale-Occidental essayaient tant bien que mal de garder à flot leurs maigres possessions sur une embarcation de fortune. La violente crue du Mekong a fait 125 morts et plus de six millions de sinistrés dans cet État indien. Les inondations provoquées par une mousson incessante ont également touché deux millions de Vietnamiens et de Cambodgiens. De vastes régions isolées par l'eau ont reçu des vivres transportés par des hélicoptères et des bateaux de l'armée indienne.

Les Québécois réussissent moins bien que les autres à McGill

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

Pour tenter de corriger des taux de diplomation plus faibles chez ses étudiants québécois, l'université McGill a mis en place une série de services destinés à l'encadrement des étudiants francophones issus des cégeps, dont l'embauche d'une «adjointe aux étudiants francophones».

Ces mesures, qui visent à favoriser l'intégration des étudiants québécois francophones, ont été lancées à la session dernière. McGill les a mises en place pour répondre à quelques difficultés éprouvées par les francophones — qui composent 22 % de la population étudiante totale — et dans le but ultime d'améliorer leur taux de diplomation, plus faible que celui des autres.

«Les étudiants ontariens, américains et étrangers font généralement mieux que les Québécois», explique Réal Del Degan, directeur du bureau du vice-principal à l'enseignement, à McGill. Selon les statistiques les plus récentes colligées par l'établissement à ce sujet (1994), pendant que les étudiants étrangers obtenaient 87 % de taux de diplomation — cette donnée correspondant au nombre d'étudiants obtenant leur diplôme de

1^{er} cycle —, 83 % des Américains ont obtenu le diplôme contre 80 % des Canadiens hors Québec et seulement 76 % des Québécois, francophones et anglophones confondus. Il a été impossible de diviser cette statistique en fonction de la langue.

«N'oublions pas que les francophones à McGill réussissent de manière largement supérieure à l'ensemble du réseau québécois», précise d'entrée de jeu Luc Vinet, vice-principal à l'enseignement, cette moyenne québécoise oscillant autour de 60 %. «Pour nous, ces statistiques ne font qu'évoquer les difficultés possibles liées à l'intégration en milieu anglophone pour des francophones, poursuit-il. C'est un défi supplémentaire que celui d'avoir à étudier en anglais, et nous voulons être sûrs de donner toute l'aide nécessaire.»

L'embauche de Cathy Giuletti, l'hiver dernier, au poste d'adjointe aux étudiants francophones, fait partie d'une série de mesures destinées aux francophones. On songe également à mettre en place un dispositif permettant des cours intensifs d'anglais deux semaines avant la rentrée. «Il faut que McGill fasse quelque chose si on veut être de plus en plus attractif pour le marché francophone», ajoute M. Del Degan. Dans la corres-

pondance de la rentrée, Mme Giuletti a ajouté aux destinataires francophones issus des cégeps une petite lettre de présentation, précisant son rôle à l'université.

«Je leur parle de toutes les ressources qui sont disponibles pour eux: les ateliers de méthode de travail, les cours d'anglais, la manière de prendre des notes», précise Mme Giuletti. Le but est de rendre leur séjour chez nous plus facile, et particulièrement pendant la première année.»

En même temps qu'elle continue d'attirer l'attention avec sa fibre internationale, McGill a entrepris l'an dernier un mouvement destiné à attirer plus de Qué-

bécois dans ses filets. «Si on ouvre la porte aux francophones, qu'on reçoit les subventions liées à leur entrée mais qu'on ne fait rien pour s'assurer que leur passage ici sera un succès, on ne se fait pas de fauve», explique M. Del Degan.

«Mieux on peut les encadrer, plus on augmente leurs chances de succès», ajoute Luc Vinet. Les statistiques que nous avons sur les taux de réussite ne servent pas à stigmatiser les Québécois, mais à nous doter d'un système qui assurera la meilleure réussite de chacun. McGill est une université qui est également accessible à tous les Québécois, peu importe leur langue.»

EN BREF

Deux morts dans un accident

(PC) — Deux personnes ont perdu la vie dans un accident de la route, au cours de la nuit de jeudi à hier, à Roxton Pond, dans les Cantons-de-l'Est, quand une automobile a traversé la ligne médiane pour percuter un véhicule venant en sens inverse. Les deux conducteurs, Annie Papineau, 19 ans, et Sylvain St-Laurent, 24 ans, sont morts sur le coup. Une troisième personne est dans un état critique.

Hold-up dans une caisse pop

(PC) — Un vol à main armée a été perpétré, hier matin, à la Caisse populaire de L'Avenir, au sud de Drummondville. Au moins deux individus seraient impliqués dans cette affaire. Une auto-patrouille a aussi été atteinte par un coup de feu tiré depuis le stationnement jouxtant l'église de l'endroit. Personne n'a été blessé. La Sûreté du Québec cherche à retrouver les suspects.

Paul Morency
Alphonse Desjardins
et le catéchisme des Caisse populaires

ALPHONSE DESJARDINS
de son catéchisme aux Caisse populaires

266 pages, 25,95 \$

L'auteur jette un éclairage singulier sur les antécédents religieux du mouvement Desjardins, sur l'utopie sociale qui l'a fait naître et sur les idéologies qui ont marqué la société québécoise au début du 20^e siècle.

SEPTENTRION
www.septentrion.qc.ca

Le Centre McGill d'études sur le vieillissement vous invite à une

CONFÉRENCE PUBLIQUE
le dimanche 24 septembre 2000
intitulée

« La maladie d'Alzheimer : aujourd'hui, demain... »

Dr Serge Gauthier, directeur, Unité de la recherche sur la maladie d'Alzheimer, Centre McGill d'études sur le vieillissement;

Dr Judes Poirier, directeur, Centre McGill d'études sur le vieillissement et

Mme Julie Bélanger, consultante spécialisée, Société Alzheimer de Montréal

Endroit:
HÔTEL DELTA MONTRÉAL
450, rue Sherbrooke Ouest
(475, rue Président-Kennedy)
metro McGill College

Heure:
de 14h à 16h

Entrée:
Libre
(café et thé seront servis)

Pour de plus amples renseignements, téléphonez au
(514) 766-2010

Commanditée en partie par: **4Delta Montréal**

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Rôle de la valeur locative

Avis est donné que le rôle triennal de la valeur locative de la Ville de Montréal, qui sera en vigueur durant les exercices financiers 2001, 2002 et 2003, a été déposé à mon bureau le 13 septembre 2000.

Toute personne qui désire le consulter peut le faire au bureau Accès Montréal Ville-Marie, à l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Des renseignements sur le nouveau rôle triennal de la valeur locative peuvent être aussi obtenus dans tous les bureaux Accès Montréal, durant les heures normales d'ouverture.

Toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un établissement d'entreprise, peut déposer une demande de révision prévue à la section I du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour être recevable, une demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2001;
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible dans les lieux de dépôt de la CUM mentionnés ci-dessous ainsi que dans tous les bureaux Accès Montréal;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 131 de la CUM et applicable à l'établissement d'entreprise visé par la demande;
- être déposée aux endroits suivants à la **Communauté urbaine de Montréal (CUM)** ou envoyée par courrier recommandé :

Service de l'évaluation à la clientèle 110, boul. Crémazie Ouest Bureau 1110 11 ^e étage Montréal (Québec) H2P 1B9	Service de l'évaluation Division Est 7101, rue Jean-Talon Est Bureau 1110 Anjou (Québec) H1M 3N7	Service de l'évaluation Division Ouest 1868, boul. des Sources Bureau 500 Pointe-Claire (Québec) H9R 5R2
--	---	---

Montréal, le 23 septembre 2000

La greffière,
Diane Charland

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Rôle d'évaluation foncière

Avis est donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Montréal, qui sera en vigueur durant les exercices financiers 2001, 2002 et 2003, a été déposé à mon bureau le 13 septembre 2000.

Toute personne qui désire le consulter peut le faire au bureau Accès Montréal Ville-Marie, à l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Des renseignements sur le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière peuvent être aussi obtenus dans tous les bureaux Accès Montréal, durant les heures normales d'ouverture.

Toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue à la section I du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour être recevable, une demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2001;
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible dans les lieux de dépôt de la CUM mentionnés ci-dessous ainsi que dans tous les bureaux Accès Montréal;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 131 de la CUM et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande;
- être déposée aux endroits suivants à la **Communauté urbaine de Montréal (CUM)** ou envoyée par courrier recommandé :

Service de l'évaluation à la clientèle 110, boul. Crémazie Ouest Bureau 1110 11 ^e étage Montréal (Québec) H2P 1B9	Service de l'évaluation Division Est 7101, rue Jean-Talon Est Bureau 1110 Anjou (Québec) H1M 3N7	Service de l'évaluation Division Ouest 1868, boul. des Sources Bureau 500 Pointe-Claire (Québec) H9R 5R2
--	---	---

Montréal, le 23 septembre 2000

La greffière,
Diane Charland

• LES ACTUALITÉS •

Réorganisation municipale
sur la Rive-SudDerrière la
proposition Bernard,
le maire GladuÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Le maire de Longueuil, Claude Gladu, est finalement sorti de son mutisme, hier, en révélant être à l'origine de la seconde proposition du mandataire du gouvernement, Louis Bernard, faite à la rive sud de Montréal dans le dossier de la réorganisation municipale.

Dernière des huit villes directement concernées à ne pas s'être encore officiellement prononcée sur le sujet, Longueuil travaillait fort depuis quelques semaines, a confié hier son maire, afin de rallier le plus grand nombre de villes voisines possible derrière son projet de MRC renforcée devant mener à la création d'une ville unique au bout de cinq ans. Si le projet semble avoir plu au mandataire du gouvernement, au point où il s'en est lui-même fait le promoteur ces derniers jours auprès des autres maires, il n'a toutefois pas suscité le consensus espéré.

Rappelons que Louis Bernard avait soumis à la mi-août une première proposition prévoyant la création d'une grande ville à partir du regroupement des six municipalités de la MRC de Champlain (Brossard, Greenfield Park, Lemoyne, Longueuil, Saint-Hubert et Saint-Lambert), de Boucherville (MRC de Lajemmerais) et de Saint-Bruno (MRC de La Vallée-du-Richelieu), en mettant au défi les maires unanimement opposés au projet de proposer mieux. Le Devoir révélait hier que le mandataire avait récemment ajouté à son projet une période de transition de cinq ans durant laquelle les huit municipalités seraient regroupées dans une MRC aux pouvoirs renforcés et dirigée par un préfet élu au suffrage universel.

«On a toujours été contre les fusions forcées, explique Claude Gladu. Mais à partir du moment où le gouvernement montre qu'il ira de toute façon de l'avant, il faut faire un choix. [...] Notre option nous semble la meilleure parce qu'elle nous laisserait le temps de nous parler des changements à faire et de les planifier sans tout casser.»

La proposition devrait être encore discutée mardi lors de la dernière rencontre du comité-conseil, avant le dépôt, le 30 septembre, du rapport Bernard à la ministre des Affaires municipales, Louise Harel.

Elle ressemble à s'y méprendre à la proposition que le maire de Saint-Hubert, Michel Latendresse, a officiellement dévoilée hier, à l'exception près que, dans cette dernière, on demande au gouvernement de créer immédiatement la nouvelle ville de manière à rendre la décision irréversible et couper court aux luttes intestines et manœuvres de sabotage auxquelles s'expose une MRC renforcée. «Il pourra ensuite y avoir une période de transition de trois à cinq ans, explique Michel Latendresse, pour éviter par exemple que le compte de taxes de certaines municipalités monte trop vite.»

Fort de l'appui unanime de son conseil municipal, le maire se doute bien que son projet n'aura pas plus de succès auprès de ses voisins que celui de Longueuil. «Il est de toute manière impensable d'en arriver aujourd'hui à une entente. Le gouvernement devra trancher.»

Escalade du conflit de Burnt Church

Les pêcheurs amérindiens
résistent à l'ultimatum du fédéral

Des pêcheurs blancs essuient un coup de feu

Comme la marée, la pression monte dans la baie de Miramichi. Après l'échec de la médiation, les pêcheurs amérindiens ont refusé d'obéir à l'ultimatum lancé par le gouvernement, et la violence est venue envenimer le conflit. Pendant ce temps, les agents de Pêches et Océans ont reçu l'ordre de saisir tous les casiers à homards.

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Escalade dans le conflit du homard à Burnt Church, au Nouveau-Brunswick: un coup de feu a été tiré en fin de matinée hier en direction de pêcheurs blancs. L'incident n'a pas fait de victime, mais une embarcation a été touchée. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a ouvert une enquête criminelle pour déterminer l'origine du tir.

«Quatre pêcheurs blancs ont essuyé le tir d'un projectile qui aurait été tiré à partir d'un bateau appartenant soit-disant à des autochtones de Burnt Church, a indiqué l'inspecteur Kevin Vickers de la GRC. Il y a eu des dommages mineurs sur leur embarcation mais personne n'a été blessé.» En fait, la balle aurait ricoché à l'intérieur de la cabine de pilotage du bateau des pêcheurs blancs. Aucun suspect n'a été arrêté.

Le chef du conseil de bande de Burnt Church,

Wilbur Dedam, a aussitôt condamné ce geste de violence et lancé un appel au calme. Il a par ailleurs précisé que l'incident s'est produit alors qu'un bateau de pêche commercial harcelait un bateau de pêche amérindien qui faisait le comptage des cages à homards. Si le ministère prétend qu'il y a toujours 2000 cages sous l'eau, les autochtones soutiennent que le chiffre est nettement exagéré et qu'à peine 700 casiers s'y trouvent.

Manifestation

Cette échauffourée s'est produite quelques minutes à peine après l'expiration de l'ultimatum du ministre des Pêches et des Océans, Herb Dhaliwal. Si quelques Amérindiens ont retiré leurs casiers à homards des eaux, la majorité des autochtones ont refusé de se plier aux demandes fédérales et continuent à pêcher illégalement. Dans la nuit de jeudi à hier, les agents de Pêches et Océans ont saisi 113 casiers à homards appartenant aux Amérindiens.

Au cours de l'avant-midi, des centaines d'Amérindiens se sont rassemblés sur la grève de Burnt Church pour prier et manifester leur mécontentement. De nombreux drapeaux aux couleurs de différentes nations amérindiennes flottaient. Quelques warriors mimant des guerriers et habillés en vêtements militaires étaient également installés sur le quai. Le Conseil de bande affirme qu'il est toujours prêt à reprendre la médiation. De son côté, Herb Dhaliwal s'est borné à dire qu'il ne faisait qu'appliquer la loi afin de protéger les ressources de la mer.

Arrivé à Ottawa après sa visite à Burnt Church, Ovide Mercredi, qui agit comme conseiller pour l'Assemblée des Premières Nations dans le dossier, a reproché au gouvernement sa dureté envers les autochtones. «Les Canadiens de partout ont vu la folie de l'approche du gouvernement, une approche qui vise à mettre la loi en application à tout prix. Chacun sait que la situation est plutôt explosive et cela fait appel à une approche prudente ou plutôt raisonnable.»

Les Amérindiens n'espèrent rien de moins qu'une intervention directe de Jean Chrétien. «Nous avons entendu ce que le premier ministre a dit hier [jeudi] sur la règle de droit et nous avons entendu ce que M. Dhaliwal a dit sur la règle de droit, a lancé Ovide Mercredi. Mais nous rappelons que les droits des autochtones font aussi partie de la primauté du droit. Nous rappelons également aux Canadiens que nous avons également entendu cette argumentation utilisée par les politiciens lors de la crise d'Oka. [...] La définition malheureuse de la règle de droit, ça veut dire que la police s'en vient! C'est comme ça que nous l'interprétons.»

D'autre part, le Conseil de bande de Kahnawake a tenu une manifestation d'appui en fin d'après-midi hier. Dans un communiqué émis un peu plus tôt, on condamne les gestes commis par le gouvernement fédéral. «Toute attaque du ministère des Pêches et des Océans ou de la GRC sera considérée comme une attaque contre toutes les Premières Nations au Canada et il en résultera de sérieuses actions de soutien de la part de notre peuple», précise-t-on.

Avec Canadian Press

Collecte sélective

Après les citoyens, les commerçants

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Satisfaite des résultats obtenus par les campagnes d'éducation auprès des citoyens mais surtout par le durcissement de la réglementation en matière de collecte sélective, l'administration Bourque s'apprête cette fois à servir la même médecine aux commerçants.

Au cours des huit derniers mois, la Ville de Montréal a récupéré 32 000 tonnes de papier, de verre et de métal, soit 41 % de plus que lors de la même période de l'an dernier. Si la tendance se maintient, on espère atteindre le cap des 50 000 tonnes récupérées de matières recyclables d'ici la fin de l'année, soit 25 % de plus que les 37 500 tonnes de l'année dernière. On note de plus avec satisfaction que la Ville de Montréal a réduit en une dizaine d'années son volume total de déchets de 560 000 tonnes à 300 000 tonnes.

Ces résultats, estime-t-on, sont en partie attribuables à la campagne d'information menée dans les immeubles à logements. Ces résultats n'auraient toutefois pas été possibles, a souligné hier le maire de Montréal, Pierre Bourque, sans l'adoption, l'année dernière, d'une réglementation plus sévère en matière de collecte sélective. «Il y a eu beaucoup de critiques lorsque nous avons présenté le projet, mais les chiffres montrent aujourd'hui que les gens ont très largement suivi.»

Depuis que les inspecteurs de la Ville ont rangé leurs calepins de billets d'avertissement, à un certain moment entre les mois de février et avril, plus de 4000 avis d'infraction ont été remis, imposant généralement des amendes variant entre 100 et 200 \$.

Période de grâce

En plus de s'engager dans une nouvelle campagne qui touchera quelque 500 000 ménages au cours des

prochaines semaines, la Ville se tourne maintenant du côté des commerçants. Environ 6000 d'entre eux se sont déjà prévalus de l'offre qui leur a été faite de payer la moitié du prix d'achat de leur conteneur de matières recyclables. Comme les simples citoyens avant eux, ils bénéficieront d'une période de grâce de quelques mois avant de se voir exposés à des amendes.

Selon le chef de la Coalition démocratique de Montréal, Marvin Rotrand, le bilan dont se vante l'administration municipale s'avère bien moins brillant qu'il n'y paraît. «Ce n'est pas une augmentation du recyclage si forte quand on tient compte du fait que tous ces immeubles à logements se sont joints à l'effort.» De plus, une cueillette de 50 000 tonnes de matières recyclables par rapport à 300 000 tonnes de déchets en moins, ajoute-t-il, laisse la Ville encore bien loin de l'objectif de recyclage de 40 % des déchets, objectif fixé par le gouvernement du Québec pour 2008.



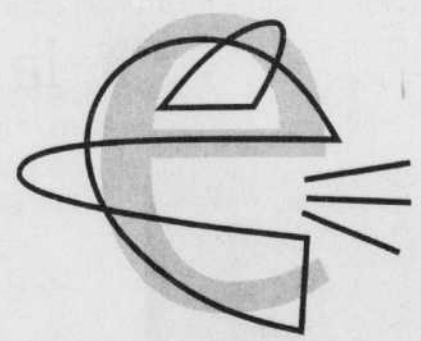
Pour femmes
Nouvelle collection
automne-hiver
2000

Pour hommes
Habits italiens
à partir de
299\$

doice doice
Doice UOMO

Pour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de
Commerce Mondial
844-9125

Pour Lui
Centre de
Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc (angle Laurier)
277-7558



**LE FRANÇAIS,
PARLONS-EN.**

APPEL DE MÉMOIRES

Cet automne, le Québec tout entier est convié à un vaste débat démocratique sur la situation et l'avenir du français.

La Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec tiendra, du 1^{er} novembre au 13 décembre 2000, des **audiences publiques ainsi qu'un forum de discussion dans chacune des régions du Québec.**

À cette occasion, la commission entendra les mémoires des organismes et citoyens invités et suscitera une discussion publique qui permettra l'expression des différents points de vue.

Les **citoyens et organismes régionaux** souhaitant faire parvenir un mémoire à la commission doivent le faire **au plus tard le 23 octobre 2000 à 17 h** à l'adresse suivante :

Monsieur Jean-Claude Corbeil, secrétaire
Commission des États généraux sur la situation
et l'avenir de la langue française au Québec
770, rue Sherbrooke Ouest, bureau 4.04
Montréal (Québec) H3A 1G1

Les organismes nationaux, quant à eux, seront entendus en mars 2001 dans le cadre des assises nationales. Leurs mémoires devront parvenir à la commission au plus tard le 2 mars 2001 à 17 h.

Pour obtenir le document de consultation précisant les modalités de participation, consultez notre site Internet : www.etsgeneraux.gouv.qc.ca ou composez (514) 864-8181 ou 1 866 864-8181.

Québec

Commission des États généraux
sur la situation et l'avenir de
la langue française au Québec

Un nouveau Grand Montréal ?



Je veux bien !

mais pourquoi renoncer aux meilleurs côtés ?

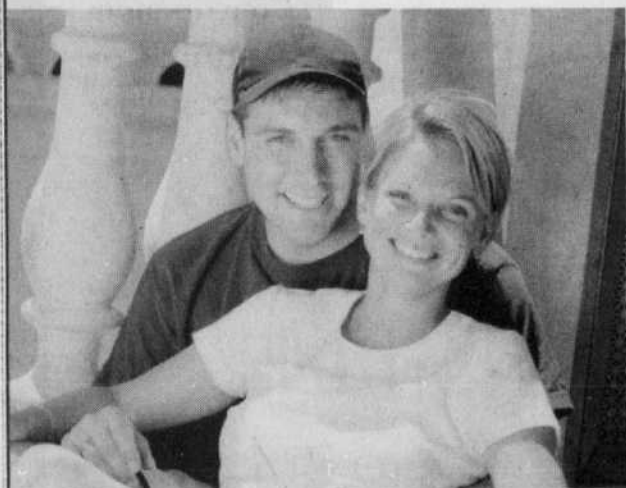
Réinventons Montréal sans sacrifier...

- ▶ la force de décider au niveau local
- ▶ des services de qualité adaptés à mes besoins
- ▶ la bonne gestion de ma ville
- ▶ la proximité de nos élus locaux

Tout ça, les Montréalais aussi pourraient en profiter !

**Bâtissons sans tout détruire
Un Montréal, 35 réalités, ça devrait bien fonctionner**

Le citoyen au cœur de nos préoccupations



Madame, Monsieur,

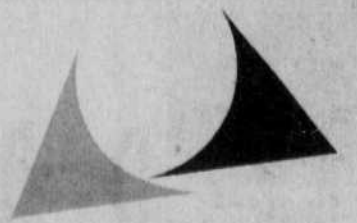
Comme vous le savez, nous venons d'entrer dans un processus de réorganisation majeure des administrations municipales sur l'île de Montréal. Cela entraînera des répercussions importantes dans votre vie quotidienne, quelle que soit la solution retenue.

C'est pourquoi nous prenons ce moyen exceptionnel de nous adresser à vous par le biais de cette publication afin de vous informer des trois projets de solutions présentés. Vous pourrez ainsi les juger à leur mérite.

Vous constaterez que nous, les 26 maires de banlieue sur l'île de Montréal, avons préparé une proposition qui démontre clairement que le citoyen est au cœur de nos préoccupations.

Notre proposition écarte le *statu quo*. Elle retient les assises qui ont fait leurs preuves au cours des dernières décennies, les villes, tout en renforçant le palier régional pour assurer un développement encore plus dynamique et mieux maîtrisé de l'île.

*Nous vous souhaitons
une bonne lecture.*



L'Union des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal


U M B M

La réorganisation municipale sur l'île de Montréal



La solution UMBM
Nous sommes prêts à en débattre !

Les propositions qui sont sur la table

Plan Bernard <i>Mandataire gouvernemental</i>	Plan UMBM 	Plan Bourque
<p>Structures</p> <ul style="list-style-type: none"> Abolition de la CUM et création d'une nouvelle ville. 1 maire et 60 conseillers élus au suffrage universel. Création de plus ou moins 27 arrondissements : <ul style="list-style-type: none"> Les 26 villes de banlieue actuelles sont réorganisées pour établir leur population au moins à 30 000 habitants ou ses multiples. Les 8 plus petites villes sont fusionnées. Montréal est transformée en 9 municipalités. 	<p>Structures</p> <ul style="list-style-type: none"> Abolition de la CUM et création d'une nouvelle ville. 1 maire élu au suffrage universel, 35 conseillers-maires élus au suffrage universel dans leur municipalité. Création de 35 municipalités autonomes : <ul style="list-style-type: none"> Les 26 villes de banlieue actuelles sont conservées. Montréal est transformée en 9 municipalités. 	<p>Structures</p> <ul style="list-style-type: none"> Abolition de la CUM et création d'une nouvelle ville. 1 maire et 63 conseillers élus au suffrage universel. Création de 9 arrondissements ne détenant que des pouvoirs administratifs : <ul style="list-style-type: none"> Toutes les villes de banlieue actuelles sont abolies et intégrées à la Ville de Montréal. L'île est divisée en 9 arrondissements de 200 000 habitants chacun.
<p>Pouvoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nouvelle ville : tous les pouvoirs en vertu de la <i>Loi sur les cités et villes</i> et pouvoirs de taxation sur les immeubles non résidentiels. Arrondissements : pouvoirs de taxation restreints au secteur résidentiel. 	<p>Pouvoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nouvelle ville : tous les pouvoirs en vertu de la <i>Loi sur les cités et villes</i>, pouvoirs de taxation sur tous les immeubles du territoire et arbitrage de différends. Municipalités autonomes : pouvoirs de taxation sur tous les immeubles du territoire. 	<p>Pouvoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nouvelle ville : tous les pouvoirs en vertu de la <i>Loi sur les cités et villes</i> et pouvoirs de taxation centralisés sur tous les immeubles du territoire. Arrondissements : Les 9 arrondissements n'ont pas de pouvoir de taxation.
<p>Compétences de la nouvelle ville</p> <p>Mêmes compétences que la CUM, avec en plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> Développement économique et parcs industriels. Grands parcs, équipements et événements culturels et scientifiques. Infrastructures souterraines : aqueducs, égouts, réseau électrique et production de l'eau. Intégration des services d'incendie. 	<p>Compétences de la nouvelle ville</p> <p>Mêmes compétences que la CUM, avec en plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> Organisation du développement économique industriel et élaboration d'un plan stratégique. Grands parcs, équipements et événements culturels et scientifiques. Réseau électrique souterrain. Prise en charge des usines de filtration et des réservoirs (Ville de Montréal). Gestion du réseau de distribution principal de l'eau. Gestion des matières résiduelles. Planification des risques majeurs et mise en commun des services spécialisés des incendies. 	<p>Compétences de la nouvelle ville</p> <p>Mêmes compétences que la CUM, avec en plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> Programme d'aide aux entreprises. Grands parcs, équipements et événements culturels et scientifiques. Infrastructures souterraines : aqueducs, usine d'épuration et de filtration, égouts et réseau électrique souterrain. Intégration des services d'incendie.

Un arrondissement à le même statut qu'une municipalité autonome

Les arrondissements n'ont pas de pouvoirs de taxation mais seulement un budget de fonctionnement attribué par la nouvelle ville.

Pour le combat des incendies, qui relève du niveau local, une convention d'entraide obligatoire sera signée par l'ensemble des municipalités autonomes

LE DEVOIR

POLITIQUE

Lutte contre les pollueurs

Bégin défend ses orientations

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Le ministre québécois de l'Environnement, Paul Bégin, voit dans le renforcement de la loi ontarienne de l'environnement un effet bénéfique du drame de Walkerton, lequel a coûté la vie à plusieurs résidents de cette municipalité dont les eaux ont été contaminées cet été par de la pollution diffuse d'origine agricole.

Selon le ministre Bégin, «si Walkerton a été un événement très malheureux, il aura néanmoins contribué à sensibiliser la population — et les élus! — à la nécessité de protéger les ressources naturelles» et l'environnement, a précisé son attachée de presse, Caroline Drouin.

Mais celle-ci a tenu à préciser que l'Ontario n'était pas la seule province à prendre les devants dans les dossiers environnementaux. Le ministre Bégin, a-t-elle dit, a amorcé au cours des derniers mois un resserrement notable des normes québécoises sur l'eau potable. Et l'Environnement a resserré ses normes sur la pollution de l'air, sur les substances nocives à la couche d'ozone, sur l'élimination des sols contaminés et, tout prochainement, en assujettissant le secteur des mines au programme de réduction des rejets industriels.

Mais pour M^r Yves Corriveau, du Centre québécois du droit de l'environnement, le changement de cap survenu en Ontario montre que le gouvernement Harris comprend à tout le moins les règles du jeu dans le domaine des affaires. Un sondage de la firme KPGM, réalisé il y a cinq ans, note le procureur du CQDE, avait montré que les directions d'entreprise investissent les sommes nécessaires à la protection de l'environnement dans deux situations: lorsqu'il y a des normes d'application obligatoire et lorsque leur responsabilité comme administrateurs peut les mettre directement en accusation.

Les deux points majeurs de la révision législative ontarienne, selon le procureur environnemental, sont le fait que le gouvernement Harris élève de façon majeure les amendes minimales et aussi le fait qu'il augmente les ressources consacrées à l'application des normes actuelles et futures.

Utilisation des surplus

Trop d'argent est consacré à la dette, estime l'Alliance

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Depuis le début de leur second mandat, les libéraux de Jean Chrétien ont remboursé la dette deux fois plus vite qu'ils ont diminué les impôts. Tellement en fait que même l'Alliance canadienne, qui fait de la diminution de la dette son cheval de bataille, trouve que le gouvernement va trop vite.

Ainsi, selon les chiffres fournis au cabinet du ministre des Finances, Paul Martin, 38 % des surplus budgétaires réalisés depuis 1997-98, soit 18,7 milliards de dollars, ont servi à réduire l'endettement du Canada. Les réductions d'impôt, elles, ont accaparé 17 % de ce surplus (8,4 milliards), soit moins que la moitié. La balance, soit 45 %, a financé de nouvelles dépenses gouvernementales.

En fait, la proportion des baisses d'impôt est encore plus faible si on considère la Prestation nationale pour enfant, un chèque remis aux familles à faible revenu, comme une dépense gouvernementale plutôt que comme une mesure fiscale. À ce moment, les baisses d'impôt ne représentent plus que 15 % de l'utilisation des surplus.

Jean Chrétien a toujours dit que les surplus budgétaires seraient utilisés selon la formule dite du 50-50: 50 % des surplus financeraient de nouvelles dépenses sociales et 50 %

serviraient à diminuer les impôts et à rembourser la dette. M. Chrétien n'a jamais précisé la proportion entre dette et impôts, mais plusieurs avaient conclu que la diminution de la dette se ferait au même rythme que la diminution des impôts. Finalement, la dette aura diminué deux fois plus vite que les impôts.

Cette pratique coupe en quelque sorte l'herbe sous le pied de l'Alliance canadienne, qui veut faire du remboursement de la dette du Canada, s'élevant à 564,5 milliards, un enjeu majeur de la prochaine élection.

«C'est important que le gouvernement rembourse la dette, et on appuie l'effort du gouvernement de la faire, mais c'est plus important pour les payeurs de taxes du Canada d'avoir une réduction dans le niveau des impôts et c'est important d'avoir un équilibre entre la réduction de la dette et des impôts, a expliqué en français le critique allianciste en matière de finances, Jason Kenney. Notre plus grand problème est l'impôt trop élevé. Oui, nous avons besoin de réduire la dette, [...] mais il y a un besoin encore plus grand pour la réduction d'impôt.»

L'Alliance canadienne voudrait réduire les impôts des contribuables de 100 milliards de dollars sur une période de cinq ans. La dette, elle, se rembourserait au rythme de six milliards par année au minimum, pour un total de 30 milliards. Tout surplus addition-

nel serait consacré à 75 % à la dette, mais toujours de façon à ce que les réductions d'impôts soient plus importantes. «Nous privilégions un ratio de deux pour un en faveur des réductions d'impôts», a expliqué M. Kenney.

Les surplus du gouvernement fédéral sont générés en grande partie par la caisse d'assurance-emploi. Depuis que le Canada affiche des excédents budgétaires, soit depuis l'année financière 1997-98, la caisse a affiché des surplus annuels variant entre 6,9 et 7,6 milliards. Ce qui fait dire au Bloc québécois que ce sont les chômeurs qui ont financé les réductions d'impôts et le remboursement de la dette.

«Ce sont les chômeurs, les gens qui cotisent au régime d'assurance-emploi, qui ont financé la plus grande partie du déficit et aujourd'hui, maintenant qu'il y a une relance économique, on ne veut pas leur redonner leur argent», déplore Paul Crête.

À l'Alliance canadienne aussi on demande que les cotisations à l'assurance-emploi soient diminuées pour que le fonds n'affiche plus autant de surplus. «Nous pensons que le fonds d'assurance-emploi devrait être géré comme un plan d'assurance, c'est-à-dire séparément, dit M. Kenney. Il ne devrait pas générer des surplus énormes. [...] Parce qu'il est inapproprié d'utiliser les cotisations des travailleurs pour financer leurs surplus et d'autres dépenses.»



Manon Cornellier

Les paris sont ouverts

La faune journalistique et politique d'Ottawa forme un écosystème aux habitudes étranges. Quand l'ennui frappe, elle devient très sensible à la moindre rumeur. Et dans la capitale fédérale, les rumeurs sont non seulement nombreuses, leur saveur change avec les saisons.

Tout l'été dernier, on n'en avait que pour un éventuel remaniement ministériel. Il devait avoir lieu à la fin de juin. Puis en juillet. Puis en août. On l'attend toujours.

La nouvelle saveur à la mode est le moment du déclenchement des élections fédérales. Un scribe est même allé jusqu'à prédire hier que cela pourrait avoir lieu demain. En vérité, aucune date n'a encore été arrêtée. Des scénarios de tout acabit circulent, sans plus.

L'agitation actuelle peut se comprendre étant donné certains signaux émis depuis quelques jours. Parmi les indices les plus récents, notons les suivants:

■ le caucus libéral a discuté de la question mercredi et le premier ministre se montrerait impatient de partir en campagne;

■ le président de la campagne, David Smith, aurait avisé les députés ontariens de tenir plus rapidement leurs assemblées de mise en nomination;

■ les sénateurs libéraux ont forcé l'adoption rapide d'un projet de loi améliorant le régime de pension pour les députés plus récents, ce qui rassurerait ceux qui craignent de perdre.

Le problème est qu'il y a tout autant d'indicateurs qui peuvent permettre de croire à un scrutin printanier, ce qui serait l'échéance normale. Les libéraux ont tenu très peu d'assemblées d'investiture. Leur nouveau livre rouge n'est pas prêt car sa planification a été faite en fonction d'élections en 2001.

S'il fallait que le premier ministre s'impatiente, ses propres troupes, comme le lui ont fait savoir ses députés cette semaine, ne seraient pas heureuses mais elles pourraient s'ajuster, rapéte-t-on. Pour les libéraux, l'enjeu est ailleurs, à savoir comment mesurer les risques strictement politiques associés à chaque option.

Si le printemps a des airs d'échéance inévitable, l'automne, lui, demeure un pari dangereux. Certains pièges se contournent aisément, comme l'accusation de laisser des choses en plan. Il est toujours possible d'agir vite une fois réélu.

Par contre, les bonnes nouvelles peuvent avoir leur revers. La principale source d'embaras peut provenir du surplus de 12,3 milliards en 1999-2000 et celui, en 2000-01, qui atteint déjà 11,4 milliards, quatre mois seulement après le début de l'année financière. On peut promettre mer et monde avec pareille cagnotte, mais on peut aussi involontairement rappeler aux chômeurs, aux fermiers, aux malades, aux étudiants et aux contribuables que cet argent a été accumulé sur leur dos ou pris dans leurs poches.

Pour diminuer les risques de ce genre, les libéraux doivent faire des gestes avant les élections. Le hic, c'est que cela demande du temps, et le premier ministre n'a pas beaucoup de latitude. Il doit se rendre en Jamaïque et au Guatemala la semaine prochaine, et une importante mission d'Équipe Canada en Chine est prévue pour le 18 novembre.

Mais même si le gouvernement baisse les taxes sur l'essence ou annonce des changements à l'assurance-emploi, on pourra encore lui demander, comme en 1997, pourquoi déclencher des élections précipitées quand aucun enjeu urgent ne l'exige. Pourquoi préfère-t-il faire des promesses aux Canadiens plutôt que de profiter du mandat existant pour poursuivre son travail? Un tiens vaut toujours mieux que deux tu l'auras, dit l'adage.

Financement des organismes communautaires

Les verts en veulent plus

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Les groupes environnementaux reçoivent moins de 1 % des fonds versés depuis trois ans aux organismes communautaires autonomes, une proportion jugée «inacceptable» par le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE).

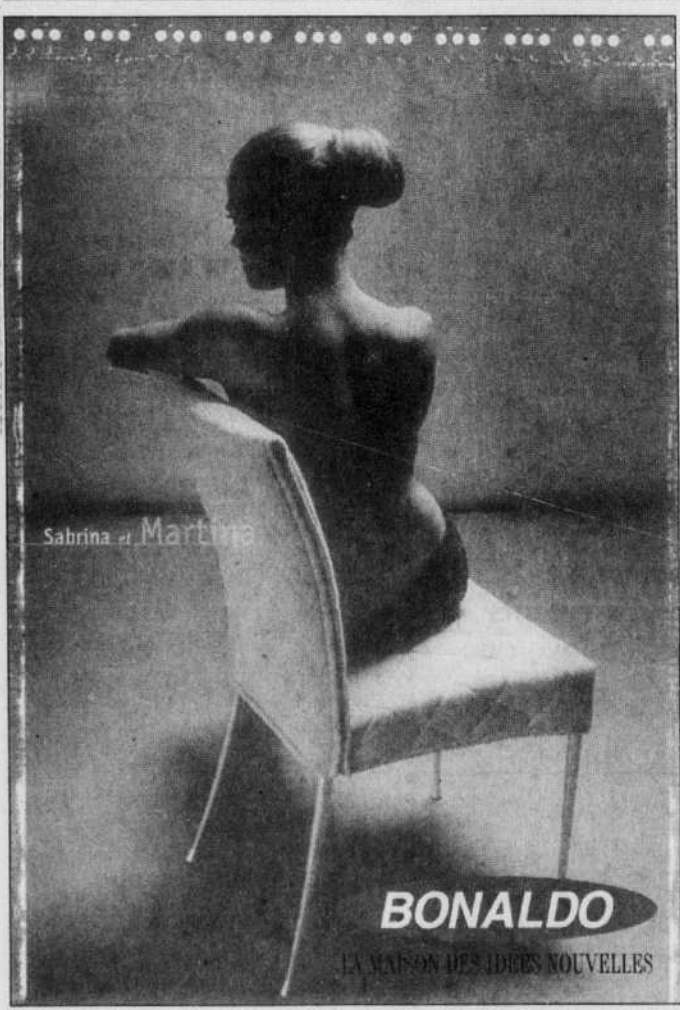
Dans le mémoire qu'il présentait hier devant Gérard Larose, ancien président de la CSN aujourd'hui responsable de la consultation sur la politique gouvernementale de soutien à l'action communautaire autonome, le CQDE a démontré que les groupes environnementaux avaient reçu 0,95 % depuis trois ans, soit 331 000 \$, sur les 34 millions alloués par Québec aux organismes autonomes. Durant cette période, seulement cinq noms de groupes environnementaux apparaissent à la liste des groupes financés. Ils s'y partagent 61 000 \$.

D'autre part, les groupes environnementaux peuvent avoir accès, en principe, à un programme de financement statutaire mis sur pied par le ministère de l'Environnement. Mais ce programme a jusqu'ici donné lieu à une application controversée.

En effet, aucun des véritables groupes environnementaux nationaux, sauf deux, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) et Environnement

Jeunesse, n'a pu se qualifier pour une subvention de 60 000 \$ compte tenu des critères adoptés par l'Environnement et que plusieurs estiment conçus sur mesure pour affamer les groupes dynamiques ou critiques. C'est ainsi qu'un groupe régional comme la Société linéenne de Québec a obtenu les 60 000 \$ accordés aux groupes dits «nationaux» alors que des groupes œuvrant véritablement à l'échelle de la province, comme la Société pour vaincre la pollution (SVP) — le plus ancien des groupes nationaux québécois! —, n'obtenaient pas un sou, tout comme le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE), l'équivalent d'une fédération environnementale. Quant au Centre québécois du droit de l'environnement, qui fournit des services à l'échelle du Québec et investit dans les dossiers et les politiques nationales, il a été totalement ignoré par les gestionnaires de ce programme.

Le CQDE devait d'ailleurs faire remarquer au comité Larose que son équivalent ontarien, l'Association canadienne de droit de l'environnement, recevait un financement statutaire de Queen's Park de 600 000 \$ par an pour faire son travail. Le CQDE a aussi fait remarquer que Québec avait tendance à financer les groupes dans la mesure où ils acceptaient de subordonner leurs activités et leurs priorités aux siennes.



3 et 4, étage, 105 rue St-Paul Ouest, Montréal (Québec) H2V 1Z5 (514) 287-9222 1 888 BONALDO

Hors des sentiers battus... l'excellence!

La maison d'enseignement secondaire Saint-Nom-de-Marie trace la voie depuis près d'un siècle. Nombre de jeunes filles ont reçu une formation solide autant en sciences qu'en arts. Nous visons un but précis: faire de nos élèves des leaders dans la société de demain et ce, dans tous les domaines. L'excellence, ça se prépare.

Une formation bien enracinée

Nous croyons fermement qu'une formation générale enracinée dans un terrain de qualité stimule le plein épanouissement de l'élève. Deux programmes d'études sont offerts: le programme enrichi du MEQ et le programme d'éducation internationale de l'OBI. Nos partenaires, l'École de musique Vincent-d'Indy et l'École supérieure de danse du Québec, ajoutent un enrichissement à l'aspect culturel de notre projet éducatif.

Un environnement inspirant

Tout est conçu pour créer un lieu propice à l'apprentissage. Des enseignants dévoués, une attention particulière et, bien sûr, un environnement privilégié au pied du mont Royal. Ici, les jeunes filles trouvent non seulement un lieu de formation, mais un milieu de vie qui les aidera à grandir en harmonie.



SAINT-NOM-DE-MARIE

Pour celles qui aiment se distinguer

Portes ouvertes
Dimanche, 15 octobre
de 13h30 à 16h30

Examens d'admission
Samedi, 21 octobre
de 9h à 12h
Samedi, 4 novembre
de 9h à 12h



BOUTIQUE
Enfants Deslongchamps
Futures mamans



Vêtements pour enfants 0-18 ans
Vêtements de maternité à l'étage
1007, RUE LAURIER O.
OUTREMONT
TÉL.: 274-2442

Cours secondaire complet, en externat et en pensionnat pour jeunes filles. Partenaire académique de l'École supérieure de danse du Québec.

628, chemin de la Côte Sainte-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2C5 • Téléphone: (514) 735-5261 poste 3045 • Télécopieur: (514) 735-5266 • Site web: www.psnm.qc.ca • Courrier électronique: admission@psnm.qc.ca

• POLITIQUE •

Caucus des députés libéraux

Charest estime avoir tissé des liens serrés avec ses militants

Le chef libéral veut maintenant se rapprocher des électeurs des régions

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

I sle-aux-Coudres — À trois semaines du congrès des membres du Parti libéral du Québec, leur chef Jean Charest juge que «le ciment est pris» entre ses militants et lui, alors qu'il devra surmonter l'incontournable épreuve du vote de confiance.

À l'issue du caucus des députés du PLQ, M. Charest a souligné toute l'importance que revêt ce congrès des membres, son premier depuis son arrivée au parti, tant pour lui que pour son parti. «Ce ciment-là est pris» entre le chef et ses militants, estime-t-il. Les tournées qu'il fait dans tout le Québec — il en est à sa quatrième tournée des régions — y sont pour quelque chose, a-t-il indiqué, se disant confiant d'obtenir un score satisfaisant lors de ce vote de confiance, sans vouloir préciser la barre qu'il souhaite atteindre.

Le député de Brome-Missisquoi et leader parlementaire Pierre Paradis a abondé dans ce sens. «Il a travaillé très, très fort durant les deux dernières années», a-t-il commenté. «Je crois qu'il a des raisons de se sentir confiant.»

L'heure n'est plus à la grogne dans les rangs libéraux, ni à la contestation stérile de leur chef. Le congrès des membres qui se déroule du 13 au 15 octobre prochain sera le point de départ vers la reprise du pouvoir des libéraux, souhaitait ardemment les libéraux.

«Pour moi, c'est un moment très important parce que c'est le départ vers la campagne électorale», a dit M. Charest au cours d'un point de presse.

Le PLQ a maintenant un projet de programme qui le distingue du Parti québécois, estiment les dé-

putés. Dans le document *Un Québec pour tout le monde - La liberté de choisir*, déposé par la commission politique du parti en prévision du congrès d'octobre, «le fil conducteur, c'est le citoyen d'abord», avant les structures, a fait valoir M. Charest.

C'est d'ailleurs le président de la commission politique du PLQ, Marc-André Blanchard, qui sera élu par acclamation président du

parti lors du prochain congrès des membres, malgré le froid qui a existé entre lui et M. Charest au printemps, a-t-on appris. À cette époque, M. Charest voulait que Jean Davy, ex-dirigeant du Cirque du Soleil et actuel vice-président du PLQ, en devienne président.

«Dans les régions du Québec, quand on se promène, c'est les CLD, les CL, les CRD, les MRC, les Régies régionales de la santé, et au fédéral, c'est les SRDC», a dit M. Charest, qui souhaite simplifier les structures en régions tout en leur permettant plus d'autonomie.

Dans son offensive, le PLQ met le cap sur les régions, dont l'appui est crucial pour que le parti regagne le pouvoir. Sans tenir pour acquis les grands centres urbains, le PLQ dépendra beaucoup d'énergie à s'attirer des appuis en régions. «Traditionnellement, le Parti libéral du Québec a toujours gagné dans les centres urbains. Lorsqu'on a perdu le pouvoir, c'est qu'on avait perdu le contact avec les régions du Québec», a rappelé M. Paradis. À l'instar de M. Charest, les députés et les militants sont appelés à se faire présents en régions. «C'est là que se trouve la

clé de la prochaine élection du Québec», a signalé le député.

Dans l'ébauche du nouveau programme, la commission politique du PLQ propose d'accorder aux régions une partie des redevances provenant de la récolte de la forêt et de l'exploitation minière, ce qu'a rappelé M. Charest.

Mais donner la priorité aux citoyens, c'est aussi réduire l'interventionnisme étatique.

«L'État doit de temps en temps intervenir. Ça ne doit pas être la règle, ça doit être l'exception à la règle», a dit M. Charest, qui s'en est pris à la Cité du commerce électronique et à la venue, subventionnée, du fabricant de semi-conducteurs Mosel Vitelic. Création d'un réseau libéral, la Société générale de financement, engagée dans le projet Mosel Vitelic, est dans le collimateur de M. Charest, mais pas la Caisse de dépôt et placement du Québec, autre innovation d'un gouvernement libéral.

«On en est fiers, et dans le cas de la Caisse de dépôt et placement, son avenir n'est pas remis en question», a-t-il assuré.

Dans un autre ordre d'idées, l'ancien ministre du Travail, Pierre Paradis préconise une hausse du salaire minimum à 7 \$ l'heure dans la mesure où le gouvernement pourra convaincre l'Ontario de faire de même. «Les gouvernements libéraux avaient la sagesse de travailler en étroite collaboration avec leurs voisins sur cette question», a souligné M. Paradis, qui suggère à la ministre d'État au Travail et à l'Emploi, Diane Lemieux, d'entrer en contact avec son homologue ontarien. Pour une deuxième année consécutive, le salaire minimum au Québec demeurera à 6,90 \$ l'heure, soit 5 ¢ de plus qu'en Ontario.



Jean Charest

«C'est le départ vers la campagne électorale», souligne le chef libéral

Forum sur la citoyenneté et l'intégration

Le contrat civique ne fait pas l'unanimité

Perreault prendra le temps d'améliorer son document de réflexion

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

L'idée de faire «signer» un contrat civique aux nouveaux arrivants contrevient à l'esprit de la Charte des droits et libertés, estime l'historienne Françoise Nduwimana, invitée hier à commenter le document de réflexion du gouvernement lors du Forum sur la citoyenneté et l'intégration. Selon elle, le terme «contrat» exclut d'emblée la liberté de dissidence et fait allusion à un «contrôle, un encadrement musclé de l'État». La p.-d.g. de la Grande Bibliothèque (GBQ), Lise Bissonnette, croit au contraire à la nécessité de ce contrat, qui «démontre que l'État a des devoirs envers tous les citoyens, quel que soit leur niveau d'intégration».

Invitée à titre de responsable des programmes du Centre Justice et Foi, Mme Nduwimana a critiqué la volonté du ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Robert Perreault, qui souhaite remplacer le contrat moral instauré en 1991 par un contrat civique. «Cette approche a maintenant ses limites [puisque] des problèmes d'intégration plus ou moins aigus ont été occasionnés par différentes formes d'exclusion.»

Mais alors qu'il disait, en début de journée, vouloir agir avant la fin de l'automne, le ministre s'est ravi- sé quelques heures plus tard de

la levée de boucliers provoquée. «Il nous faudra prévoir d'autres étapes pour améliorer ce document et prendre le temps d'une réflexion plus complète et plus approfondie», a dit le ministre, en toute humilité, à la clôture du forum.

Au delà de l'engagement moral, le nouveau contrat dont il est question impliquerait une plus grande reconnaissance des responsabilités qui incombent tant à l'État qu'aux citoyens. Mme Nduwimana a affirmé à cet égard hier que «l'idée de se déplacer d'un engagement moral à un engagement civique n'est pas mauvaise en soi». Cependant, le mot «contrat» fait référence à un geste trop contraignant.

Mme Bissonnette convient pour sa part que le mot «contrat» est «déformé par l'économisme ambiant» mais dit croire à la pertinence d'en faire usage. «Contrat signifie obligations, et cela me plaît, a-t-elle ajouté. Il faut se commettre et forcer l'État à se rendre compte qu'il a des devoirs envers les citoyens.»

Et c'est précisément ce que le ministre dit souhaiter faire en proposant ce contrat civique. «Par le contrat moral, on demandait aux immigrants d'apprendre le français ou de ne pas venir ici, mais on ne leur faisait pas pour autant une place nécessairement. Avec le contrat civique, on dit que l'immigrant doit prendre acte des institutions québécoises et qu'en contrepartie la société doit lui faire une place.»



Robert Perreault

Axworthy échappe à la poursuite des dénonciateurs

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Dans un jugement qui met fin à une saga de deux ans et demi, la Cour supérieure de l'Ontario a rejeté hier la cause de deux ex-fonctionnaires dénonciateurs qui poursuivaient leur patron, le ministre Lloyd Axworthy, pour harcèlement et mauvais utilisation de fonds publics.

Dans son jugement de 15 pages, le juge James Chadwick estime que le litige qu'il doit trancher soulève deux questions. D'abord, les tribunaux ont-ils juridiction sur un conflit entre employeur et employé nonobstant les dispositions de la convention collective qui régissent les conflits en milieu de travail? Ensuite, un ministre peut-il être poursuivi personnellement pour des gestes qu'il a commis ou laissés commettre en sa qualité représentative de la Couronne? Le juge répond non aux deux questions.

Le ministre Axworthy était poursuivi par deux anciens fonctionnaires des Affaires étrangères et du Commerce international, Joanna Gualtieri et John Guenette. Mme Gualtieri dit avoir été victime de harcèlement par ses supérieurs après s'être plainte que les biens immobiliers du Canada à l'étranger sont gérés, selon elle, en fonction des caprices du corps diplomatique plutôt qu'en fonction des économies qui pourraient être réalisées. Elle prétendait notamment que les Canadiens à l'étranger habitent dans des appartements deux, trois, voire quatre fois plus grands — et chers — que ce que prévoient les normes du Conseil du trésor.

Les deux fonctionnaires se sont adressés à leurs supérieurs pour que cesse la situation et, devant leur inaction, ils auraient mis au courant le ministre Lloyd Axworthy. C'est parce que ce dernier n'aurait rien fait pour les protéger qu'ils ont décidé de le poursuivre personnellement ainsi que huit autres fonctionnaires pour une somme de 36 millions.

Mais le juge Chadwick frustre leurs prétentions. Il écrit d'abord: «Les plaignants sont des membres du syndicat et leur convention collective offre tous les mécanismes pour régler les conflits en milieu de travail. Leurs revendications relèvent d'une relation employeur-employé et consistent en un conflit en milieu de travail; conséquemment, cette cour n'a pas la juridiction pour s'en occuper.» Le juge note entre autres que les plaignants n'ont pas épuisé tous les recours mis à leur disposition pour que cesse la situation qu'ils déplorent.

Plus loin, le juge écrit, concernant le ministre Lloyd Axworthy, qu'il n'y a aucune évidence que Lloyd Axworthy peut être tenu personnellement responsable de quoi que ce soit ici. Ainsi, et indépendamment de ses conclusions sur la question de juridiction, le recours contre Lloyd Axworthy est rejeté.

La cause est donc rejetée dans son entier parce que non fondée: le juge estime qu'il n'y a pas lieu de tenir un procès pour vérifier les allégations. Jointe au téléphone, Mme Gualtieri, qui a une formation en droit, a indiqué qu'elle interjetterait appel de ce jugement «parce que le juge a commis des erreurs factuelles et légales». Mais c'est l'attitude du ministère de la Justice qu'elle déplore surtout. «C'est un abus de procédure. Ils ont rejeté ma cause pour des détails techniques, mais ils ont attendu deux ans et demi avant de le faire. Pendant tout ce temps, ils m'ont demandé de produire des milliers de pages de documents et ils ne m'attaquent finalement même pas sur le fond. Ils envoient un message très démoralisant aux fonctionnaires qui seraient enclins à dénoncer les abus dans leur milieu de travail.»

Les avocats de M. Axworthy, de la firme privée Gowling, Lafleur & Henderson, se sont dits très satisfaits de cet «excellent» jugement. «Cela a été une période très stressante pour le ministre. Car les accusations qui étaient faites étaient injustes. Le jugement est clair comme de l'eau de roche. Si les plaignants décident d'appeler, ce sera une véritable dilapidation de fonds publics», a commenté M. Jacques Shore.

EN BREF

2977 amendements plus tard

(PC) — Le Bloc québécois a déposé, hier à la Chambre des communes, un nombre record de 2977 amendements pour s'opposer à l'adoption d'un projet de loi modifiant la Loi des jeunes contrevenants. De cette façon, le Bloc veut signifier à la ministre de la Justice, Anne McLellan, que le Québec tout entier rejette le projet de loi parce qu'il est contraire à la tradition établie dans la province en matière de traitement des jeunes contrevenants.

G E O R G E S L A O U N

O P T I C I E N

Examens de la vue par optométristes

Oyez passant(e)s, ami(e)s, curieux, auditeurs libres sans occasion particulière ou pour aucune raison apparente...

Bernard Buisson

toucher, sonneur, joueur de piano vous offre 2 récitals de piano par jour
Le jour et la nuit • piano solo • 49 minutes

Chez Georges Laoun, rue St-Denis, coin Duluth
du 25 septembre au 1^{er} octobre à 11h et 16h
 (sauf dimanche à 14h et 16h)

Supplémentaires Jeudi et vendredi à 19h30
C'est Gratuit!

Entrez! Smalto piano i cantabile

4012, rue Saint-Denis
 Coin Duluth
 (514) 844-1919

Chez LAOUN - c'est chez GEORGES LAOUN

Gilles ISABELLE Denise BERGERON

LA VIE: un équilibre à maintenir
JOURNAL DE BORD
 Biologie générale
 4^e et 5^e secondaire.
 256 pages - 14,95 \$

LIDEC inc.
 (514) 842-5991 En vente dans toutes les librairies

L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC

APPEL PUBLIC DE CANDIDATURES

L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC est la plus haute distinction décernée au Québec. L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC est composé de personnes à qui le gouvernement a conféré le titre de Grand officier, d'Officier ou de Chevalier de l'Ordre.

Objectifs

Témoigner de la fierté qu'inspirent au peuple du Québec les actions éminentes accomplies par ces personnes. Rendre hommage à ceux et à celles qui ont marqué l'évolution du Québec ou qui ont permis son rayonnement dans l'un ou l'autre des secteurs de l'activité québécoise.

Critères d'admissibilité

Toute personne née ou résidant au Québec à l'exception des membres de l'Assemblée nationale. Les candidatures seront soumises au Conseil de l'Ordre chargé de faire ses recommandations au premier ministre.

Mise en candidature

Désirez-vous soumettre une candidature? Des formulaires d'inscription sont disponibles sur demande. Chaque candidature doit être parrainée par deux personnes ou par une association et accompagnée d'un curriculum vitae s'il y a lieu. Postez votre envoi avec la mention «candidature» avant le 8 décembre 2000.

Madame Denise Grenier
 Directrice de l'Ordre
 SÉCRÉTARIAT DE L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC
 Ministère du Conseil exécutif
 885, Grande Allée Est
 Bureau RC. 25
 Québec (Québec) G1A 1A2
 Téléphone : (418) 643-8895
 Télécopieur : (418) 646-4307
 ordre-national@cex.gouv.qc.ca

• POLITIQUE •

Les surplus joueront contre les libéraux, estime Lucien Bouchard

Le chef péquiste assure le Bloc de son soutien actif lors des élections

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Fatima — Les surplus budgétaires du gouvernement de Jean Chrétien risquent de défavoriser les libéraux fédéraux lors des prochaines élections, croit le premier ministre Lucien Bouchard. Alors que le scénario d'élections hâtives gagne chaque jour plus de crédibilité, M. Bouchard estime que les farineux surplus budgétaires annoncés cette semaine par le ministre fédéral des

Finances, Paul Martin, laissent la population perplexe.

«Il engrange des milliards et des milliards à même les impôts de nos contribuables (...) Je crois que nos concitoyens vont voir là quelque chose de très négatif et il y aura des jugements très durs qui seront portés sur ce gouvernement», a déclaré M. Bouchard hier, à Fatima, aux Îles-de-la-Madeleine.



Lucien Bouchard

Les surplus fédéraux ont atteint 12,4 milliards en 1999-2000 et, pour les quatre premiers mois de l'exercice 2000-01, ils grimpent déjà à 11,4 milliards.

Le premier ministre n'a pas voulu spéculer sur l'éventualité d'élections fédérales au printemps ou dès cet automne. «Tout se passe dans la tête de M. Chrétien», a-t-il laissé tomber.

Radio-Canada prévoyait jeudi

que le premier ministre Chrétien annoncerait bientôt que le prochain scrutin fédéral aura lieu le 13 novembre.

D'autres, comme le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, estiment plutôt que M. Chrétien attendra au printemps.

Quoi qu'il en soit, les bloquistes peuvent compter sur le PQ de Lucien Bouchard pour faire campagne contre les libéraux fédéraux. «Nous sommes un parti frère et nous avons à cœur la réussite de la campagne du Bloc», a déclaré M. Bouchard.

Claude Ryan nie être le conseiller de Stockwell Day

L'ancien chef libéral est toutefois sensible à l'intérêt que le leader allianciste porte au Québec

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Même si Stockwell Day considère l'ancien chef du Parti libéral du Québec, Claude Ryan, comme l'un de ses éminents conseillers, le principal intéressé se défend d'être l'antenne du chef de l'Alliance canadienne au Québec.

«Je n'ai aucun titre de conseiller ou de quoi que ce soit. J'ai bien précisé que je donnerais une opinion, donc pas de conseils», a expliqué Claude Ryan en soulignant toutefois que M. Day semble un homme sincère. «On sent chez lui une volonté de comprendre le Québec et d'opérer un rapprochement. Une volonté très forte», a-t-il précisé.

Et peu importe que certaines personnes puissent être choquées par le fait qu'il avait accepté de rencontrer M. Day pendant quelques heures l'été dernier. «Je tiens beaucoup à ne pas être contraint par les conventions sociales comme: "il s'est prononcé pour la peine de mort, tu ne devrais pas lui parler". Je n'ai aucune censure de ce genre. À moins d'être masochiste, on ne peut pas être indifférent à l'ouverture qu'il fait aux Québécois. [...] Ce sont là des points qui lui méritent au moins la chance d'être entendu.»

À Ottawa, le chef de l'opposition officielle à la Chambre des communes n'avait pas la même interprétation de cette rencontre, laissant entendre que M. Ryan avait un rôle actif au sein de son équipe au Québec. «Je suis honoré qu'il veuille être mon conseiller, qu'il puisse me donner des conseils sur des choses qui sont importantes pour les Québécois. C'est un honneur pour moi. C'est un homme significatif dans l'histoire et dans l'avenir du Québec», a commenté Stockwell Day.

«M. Ryan est un homme d'État d'expérience sur les dossiers du Québec, sur la Constitution. [...] Ce serait [faire preuve de] négligence pour n'importe qui de ne pas consulter les gens qui comprennent l'histoire, le poulx et l'âme du Québec. Je suis très honoré du fait qu'il veuille me donner son opinion sur ces questions», a-t-il ajouté.

Chose certaine, M. Day a fait bonne impression à M. Ryan. «Il m'a paru comme un homme de bonne volonté. C'est un homme qui s'est fait lui-même. Il n'a pas toujours toutes les nuances d'un homme qui aurait étudié les questions délicates [la peine de mort ou les droits des homosexuels, par exemple] toute sa vie, mais il a un

instinct qui me semble généreux», a-t-il souligné.

Quant à savoir si M. Day et son parti pourront faire une percée au Québec, rien n'est encore démontré, selon M. Ryan. «Il peut certainement retenir l'attention de nombreuses personnes tant au Québec que dans le reste du pays. Comment cela se traduira-t-il en votes? Il est beaucoup trop tôt pour le dire. Il a les étangs de la politique à traverser. C'est souvent boueux, ça.»

Le sondeur Jean-Marc Léger, un observateur politique attentif, abonde dans ce sens. «Tant qu'il n'y aura pas un dirigeant solide au Québec, une personnalité connue qui "leade", qui représente les intérêts du Québec au sein de l'Alliance, ils vont toujours avoir de la difficulté. [...] Stockwell Day, c'est l'image d'une nouvelle génération, un nouveau discours. C'est très rafraîchissant. Mais est-il capable d'aller chercher quelqu'un qui représente ça ici pour que cette image-là soit plus forte? C'est la question.»

Dans l'immédiat, M. Day défend des positions qui ont trouvé une oreille sympathique au Québec, notamment, pour une province, le droit de retrait avec compensation d'un programme fédéral-provincial à frais partagés à condition qu'il y ait un programme correspondant. Cette mesure rejoint une revendication clé du Québec.

De plus, un seuil de majorité de 51 % en faveur de la souveraineté en réponse à une question claire serait bien accueilli au Québec, croit l'ancien chef du Parti libéral du Québec. «Ce n'est pas ça qui est dans le projet de loi sur la clarté», a rappelé M. Ryan, qui s'était farouchement opposé à cette mesure.

Entre-temps, à l'Isle-aux-Coudres, où il préside la réunion de son aile parlementaire, le chef libéral Jean Charest s'est dit pas du tout scandalisé de constater que d'autres leaders politiques recherchent les conseils de Claude Ryan.

«Ça ne m'embarrasse pas du tout que M. Day ait demandé des conseils à M. Ryan, un homme indépendant», a expliqué M. Charest lors d'un point de presse. «Que ses opinions soient sollicitées par des citoyens, qu'ils soient de l'intérieur ou de l'extérieur du Québec, ne me surprend pas du tout [...]. Je n'ai aucune instruction à lui donner dans ce sens-là.»

Depuis qu'il a officiellement quitté le monde politique, M. Ryan est vite devenu un conseiller très recherché et il hésite rarement à donner une opinion.

Avec la Presse canadienne

CONFÉRENCE

Le Fonds de solidarité FTQ, le Programme d'études sur le Québec et l'Université McGill vous invitent à assister à une conférence sur le thème

«Quatre ans après le Sommet sur l'économie et l'emploi, qu'en est-il du rattrapage du Québec en matière de création d'emplois?»

LIEU

Cercle universitaire de l'Université McGill, 3450, rue McTavish à Montréal

DATE

Le mardi 26 septembre, de 9h à 12h

Avec la participation de:

Jean Charest, Professeur, Département des relations industrielles, Université de Montréal

Judith Maxwell, Présidente, Réseau canadien de recherche en politiques publiques

Andrew Sharpe, Président, Centre d'étude des niveaux de vie

Diane Bellemare, Professeur honoraire, Département d'organisation et de ressources humaines, Université du Québec à Montréal

Alain G. Gagnon, Directeur, Programme d'études sur le Québec, Université McGill

RSVP: sgerava2@po-box.mcgill.ca

FOND
de solidarité FTQ
La force du travail



www.minute.qc.ca

BON TEMPS POUR LES VENDANGES!



Du 24 septembre au 8 octobre, profitez d'une belle cuvée de rabais à la SAQ.

Jusqu'à 25% à l'achat d'une caisse de bouteilles identiques parmi une sélection de plus de 35 produits!*

Le plaisir de donner



Le plaisir de recevoir

www.saq.com

* Offre valable à l'achat d'un même produit spécialement identifié. Comptoirs de vins en vrac et SAQ Dépôt exclus. Quantités limitées. Caisnes en bois non disponibles. Certains produits ne sont pas disponibles dans toutes les succursales. 18 ans et plus.

La modération a bien meilleur goût. Educ'Alcool

Day est contre l'assouplissement de l'assurance-emploi

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, ne voit pas l'utilité d'assouplir le régime d'assurance-emploi à l'intention des travailleurs saisonniers. Selon lui, ce système n'a pas donné les résultats escomptés.

«C'est difficile d'appuyer un système qui, historiquement, n'a pas marché, surtout dans les provinces atlantiques. Il y a encore des problèmes au niveau du milieu des affaires. De plus en plus, de nombreux individus, surtout les jeunes, vont quitter les provinces atlantiques. Notre plan va mettre sur pied un système qui va offrir des solutions à long terme pour les travailleurs, pas des solutions à court terme.»

Le gouvernement Chrétien s'apprête à annoncer qu'il éliminera la règle de l'intensité, une règle

discriminatoire à l'endroit des travailleurs saisonniers, et augmentera le seuil de récupération fiscale de 39 000 \$ à environ 48 000 \$.

Selon le chef de l'Alliance canadienne, la solution au chômage dans les provinces atlantiques, c'est une réduction importante des impôts. Il est convaincu que cela va réduire la «dépendance» des travailleurs envers les prestations d'assurance-emploi.

Il y a quelques semaines, un sondeur de l'Alliance avait plongé M. Day dans l'embarras en déclarant qu'il considérait les gens de l'Atlantique comme des gens paresseux, vivant aux crochets de l'État. M. Day avait exigé sa démission.

Le chef de l'Alliance souligne qu'il n'a pas peur que son opposition à des changements à l'assurance-emploi lui nuise pendant la campagne électorale.

EN BREF

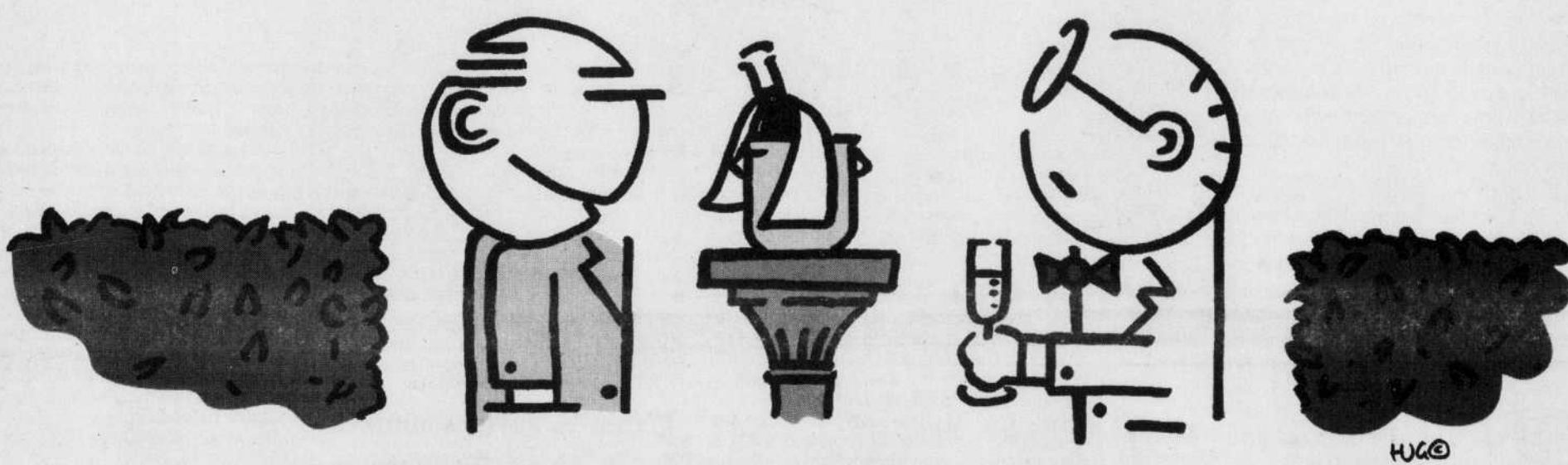
Des millions aux Îles

(PC) — Le premier ministre Lucien Bouchard a ajouté hier près de dix millions au plan de relance économique des Îles-de-la-Madeleine. Les investissements gouvernementaux totaliseront cette année 16,2 millions et créeront 573 emplois saisonniers. «Ce sont de vrais emplois, en plus, on n'est pas en campagne électorale, c'est de la gestion normale pour un gouvernement, et on va continuer», a promis le premier ministre, à Fatima, dernière étape de sa visite dans l'ar-

chipel. M. Bouchard n'y était pas venu depuis deux ans. Hier, il a longuement visité une entreprise d'élevage de poutons pour descendre ensuite, à 300 mètres dans le sol, dans la mine de sel Seleine. «La plus belle mine que j'ai jamais vue», a-t-il confié à des gens d'affaires et des intervenants de divers horizons, venus l'écouter à un dîner-causerie. La majeure partie des investissements gouvernementaux qu'il leur a annoncés sont destinés à des projets maritimes, dont certains impliquent le Fonds de solidarité de la FTQ, Innovatech et le gouvernement fédéral.

VRAIMENT TRÈS FORT,
N'EST-CE PAS GONZAGUE?
ABSOLUMENT FASCINANT.

C'EST ÇA... TRÈS, TRÈS FORT.
MAIS DITES-MOI, THÉODORE,
EN TOUTE FRANCHISE,
VOUS COMPRENEZ CE QU'ILS
FONT EXACTEMENT?



C'est pourtant tout simple! Groupe Télécom offre des produits et services de télécommunications de prochaine génération aux petites et grandes entreprises.

Grâce à leur service à la clientèle personnalisé - vous faites affaire avec un seul conseiller, pas trois ou quatre - Groupe Télécom devient votre meilleur atout pour répondre précisément à tous vos besoins de télécommunications au sein de votre entreprise: réseaux de données, applications Internet, services téléphoniques locaux et interurbains, messagerie unifiée, le tout véhiculé via son propre réseau pan canadien de fibres optiques.

Faites-en l'expérience par vous-même. Appelez-nous au **1 877 484-5101** ou jetez un coup d'œil à notre site **www.gt.ca** pour en savoir davantage.

groupe télécom
G A R D E R C O N T A C T^{MC}

É D I T O R I A L

Aller aux urnes

La reprise des travaux parlementaires, cette semaine à Ottawa, s'est accompagnée d'une forte poussée de fièvre électorale que rien ne semble vouloir calmer. Le moindre débat se transformant désormais en enjeu électoral, la tenue rapide d'un scrutin dès cet automne serait dans le meilleur intérêt du pays.

Il devait céder à la tentation de déclencher des élections d'ici peu, le premier ministre Jean Chrétien aurait bien sûr quelques difficultés à justifier sa décision. Le pays n'est d'aucune façon en crise et le mandat traditionnel de quatre ans du gouvernement ne se terminera qu'en juin prochain. Théoriquement, rien ne l'autorise à précipiter un recours aux urnes et il ne se rappelle que trop bien avoir été vivement critiqué pour l'avoir fait une première fois, en 1997. Dans le contexte actuel, de bonnes raisons autorisent cependant le premier ministre à demander la dissolution du présent Parlement.

Depuis déjà de nombreux mois, tout le Canada politique se prépare à ce prochain rendez-vous électoral un peu à la manière des politiciens américains qui, un an avant la fin de leur mandat, cessent de gouverner pour se consacrer avant tout à leur réélection. On a ainsi pu suivre les péripéties entourant la formation de l'Alliance canadienne, de même que la contestation du leadership de M. Chrétien au sein du Parti libéral. L'arrivée aux Communes, cette semaine, du nouveau chef de l'Alliance, Stockwell Day, met enfin face à face les deux principaux adversaires de la prochaine confrontation électorale qui n'auront de cesse, quelle que soit la date des élections, de tout ramener à cet enjeu.



Bernard Descôteaux

Dans les faits, la campagne électorale est bien amorcée. Les grands enjeux sont posés depuis déjà longtemps. Nous savons que le gouvernement fédéral dispose de surplus budgétaires importants qui nous permettent de choisir entre baisser radicalement le niveau d'imposition, rembourser la dette ou augmenter la prestation de services de toutes sortes, particulièrement dans le domaine de la santé. À travers les options que met en avant chacun des grands partis politiques, nous pouvons exprimer nos préférences. Attendre au printemps prochain n'apporterait rien de plus, sinon une certaine fatigue chez les électeurs.

Si ces grands enjeux ont une véritable importance, comme nous le répète M. Chrétien depuis déjà plusieurs mois, c'est maintenant que les électeurs doivent pouvoir choisir entre la politique fiscale de l'Alliance et celle du Parti libéral, et ainsi orienter les choix budgétaires qui seront faits à l'occasion du prochain discours sur le budget. Une élection à l'automne aurait une portée démocratique tout autre qu'une élection au printemps qui surviendrait dans la foulée d'un budget dont les orientations auraient alors été dictées par des calculs de stricte rentabilité électorale.

On ne peut demander au premier ministre Chrétien de ne pas faire de calcul politique partisan dans le choix de la date des prochaines élections. Notre système politique lui fournit toute la latitude voulue pour se donner par là un avantage sur ses adversaires. Si son instinct devait le porter vers l'automne, personne ne lui ferait grief de précipiter l'appel au peuple. Cette fois, l'intérêt public serait bien servi.

bdescoteaux@ledevoir.ca

Élection sous tension

Les Yougoslaves se rendent aux urnes demain et les sondages indiquent qu'ils sont prêts à laisser tomber Slobodan Milosevic. Mais les choses ne seront pas si simples: les premières preuves de fraude électorale ont été mises au jour hier, pendant que l'armée fait savoir bien fort qu'elle ne tolérera aucune entreprise de déstabilisation. En fait, personne ne s'attend à ce que Milosevic concède la victoire.

Pour la première fois en une décennie, les forces de l'opposition ont réussi à mettre en veilleuse leurs divergences, en se rassemblant autour de Vojislav Kostunica. Le juriste de 56 ans, un ancien professeur, a attiré, il y a quelques jours, 150 000 Belgradois à un meeting politique. Milosevic, qui croyait voguer vers une victoire facile, se rend compte qu'il n'est plus invincible. Placé depuis lors sur la défensive, le président serbe accuse tous ses opposants d'être des traîtres, des chiens dont la loyauté à l'OTAN se négocie en espèces sonnantes. Mais Milosevic n'est pas démuni: après avoir orchestré trois guerres sanglantes, il contrôle aujourd'hui d'une main de fer la police, l'armée et les médias publics, véritable machine de propagande anti-américaine.



Paule des Rivières

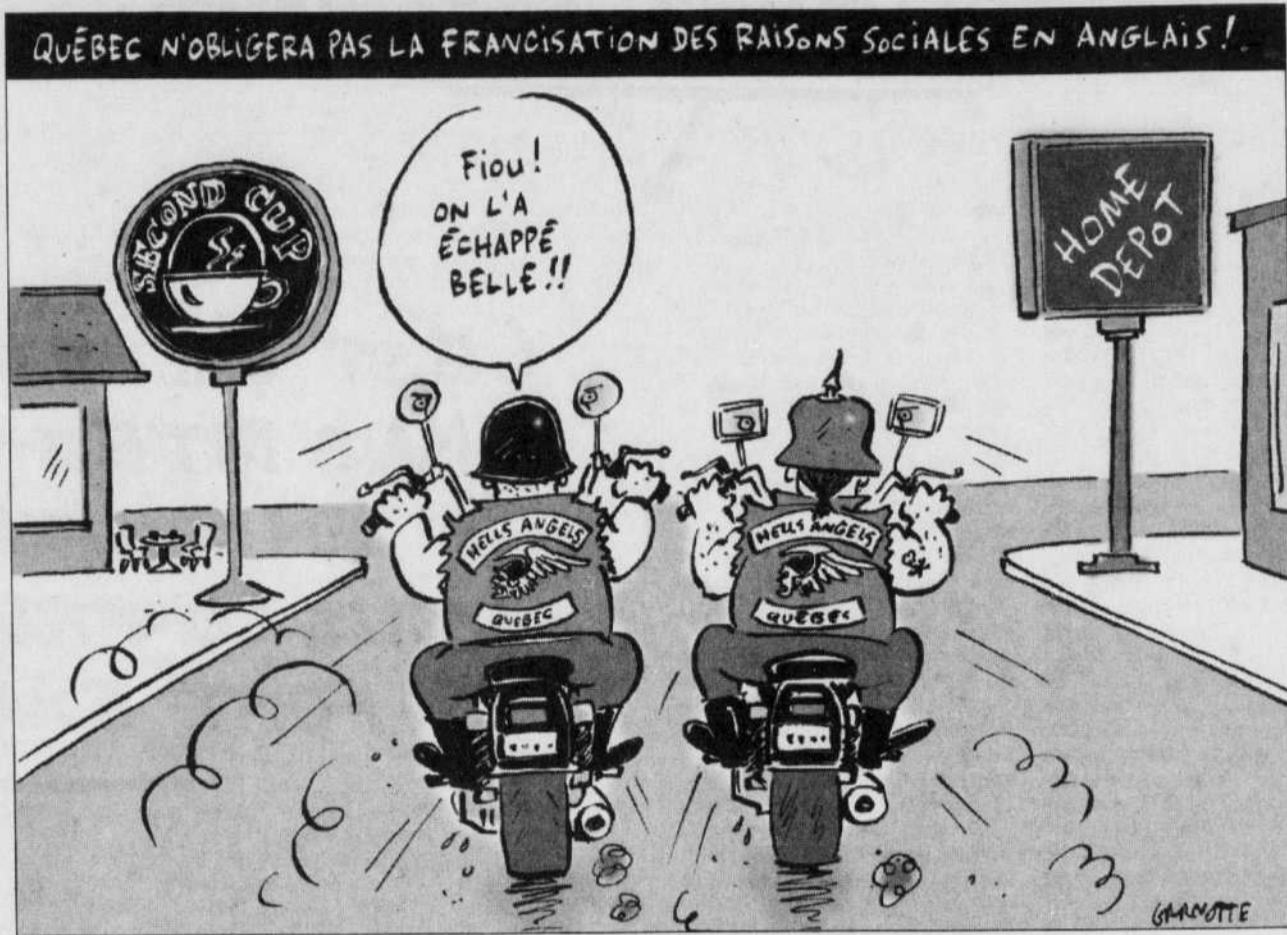
Son adversaire, Kostunica, n'est pas en reste et la carte nationaliste fait également figure d'as dans son jeu. Il abreuve ses partisans de déclarations contre les États-Unis, contre les forces de l'ONU au Kosovo ou encore contre le Tribunal pénal international, qui a condamné Milosevic pour crimes de guerre.

Ces sorties stratégiques fort appréciées des électeurs n'empêchent ni les États-Unis ni l'Union européenne de travailler très fort afin de faire tomber l'homme qui non seulement se rit d'eux depuis dix ans mais leur renvoie à la face leur échec dans cette région de l'Europe. L'Union européenne a promis de lever l'embargo pétrolier et financier imposé au pays. Washington fait miroiter une aide financière importante pour favoriser la reconstruction d'un pays que les conflits ethniques des dix dernières années ont considérablement appauvri.

Le candidat vainqueur devra obtenir 50 % des voix et, en l'absence d'une majorité, un second tour aura lieu le mois prochain. Mais, déjà, quelle que soit l'issue du vote de demain, les risques de violence sont élevés. Les observateurs voient mal comment Milosevic pourrait concéder la victoire, lui qui, en 1996, n'avait reconnu les gains de l'opposition dans une vingtaine de villes de Serbie qu'après trois mois de protestations de rue. Et «Sloba» est beaucoup plus isolé aujourd'hui qu'en 1996. Plus désespéré aussi car il n'a plus rien à perdre que le pouvoir qui est devenu sien mais qui a commencé à vaciller.

LE DEVOIR

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

Éducation: dans la course ou à la course?

La publicité concoctée par le ministère de l'Éducation du Québec sur la réforme de l'éducation me semble parfaitement traduire la façon dont cette dernière a été adoptée: à la course. «Enseignants, enseignantes, parents et élèves sont dans la course», déclare le texte. Il aurait mieux fallu écrire, à mon avis: «... sont à la course!»

En effet, une amie enseignante, chargée d'une classe comportant à la fois des enfants de première et de deuxième année (la double réforme!), m'a appris que le ministère de l'Éducation a fait parvenir aux enseignants le guide de la réforme (une brique) durant la première semaine d'école! Comme la réforme exige des enseignants la création de projets alliant plusieurs matières et se rapprochant de chaque enfant, ce qui exige un travail considérable en dehors des heures de classe, quand pourront-ils lire attentivement et maîtriser les tenants et aboutissants de cette fameuse réforme?

De plus, on apprendrait il y a quelques jours que les modalités d'évaluation n'ont toujours pas été identifiées! Finis les bulletins traditionnels, avec la petite case traditionnelle où l'on consigne la petite note traditionnelle! Finis, mais par quoi les remplace-t-on?

Le ministère de l'Éducation a ici laissé un vide remarquable. Cette adoption trop hâtive d'une réforme manifestement inachevée et incomplète me semble participer d'une tendance à un rejet radical et trop expéditif de la tradi-

tion: on rejette tout en bloc, on condamne le passé et ses reliques du revers de la main. On fait table rase du passé et de la culture qu'il transporte pour laisser l'entière place et la liberté à la nouveauté.

Loin d'être une «traditionaliste» fermée sur le nouveauté, je dis seulement qu'un amalgame des deux me semblerait plus adéquat et que la culture, le patrimoine que les membres d'une société partagent en commun, nous façonne malgré tout, quoique nous fassions pour le repousser. A trop être à la course, on finit par s'essouffler. N'attendons pas que cela arrive à nos enseignants...

Geneviève Caillé
Montréal, 14 septembre 2000

Femmes, soyez soumises!

Dimanche dernier, je décide d'aller à la messe. Je marche sur le trottoir au son de la cloche de bateau de l'église de mon village. J'entre et prends place à un banc. J'aime écouter les lectures de la Bible et m'y abandonner dans la réflexion.

Mais qu'elle n'est pas ma consternation d'entendre cette écriture de Saint-Paul: «Femmes, soyez soumises à vos maris, l'homme est la tête...» En un instant, tout a basculé. Un sentiment d'indignation me remplit. Le sang me tourne dans les veines. Je sens la pression me monter à la tête et me battre entre les tempes.

Je pense sortir en faisant claquer mes talons sur le plancher, ou crier haut et fort que je ne peux pas entendre de telles aberrations. Je me

sens trahie. Comme si mon cœur aimant n'avait pas sa place ici. Je jette un regard autour de moi. Je me sens seule, sur le bord des larmes.

Il y a 30 ans, ma mère demandait au curé de la paroisse de ne pas faire la lecture de cette lettre de Saint-Paul, sinon elle ne se présentait pas à la messe. Le curé de L'Assomption avait accepté. Il y a 30 ans...

Quels sont les curés, quels sont les évêques, quels sont les fidèles qui admettent encore cette lettre de Saint-Paul au programme du dimanche?

À la veille de la marche mondiale des femmes, je voudrais que ma voix soit entendue et que la lecture de cette lettre de Saint-Paul soit mise à l'index.

Claire Lafrenière
Montréal, 19 septembre 2000

L'éthique capitaliste

En réaction aux propos de Bernard Landry, vice-premier ministre et ministre des Finances, rapportés dans *Le Devoir* («Concentration de la presse au Québec»), vous me permettez d'emprunter le modèle du journaliste Jean Dion et de souligner ces «fermes propos»: «Nous croyons à une liberté de presse et d'entreprise capitaliste, mais nous croyons aussi à l'éthique capitaliste. Si la concentration ne peut être évitée, les capitalistes doivent être justes par rapport à la société.» Hé ben hé ben hé ben hé ben.

Benoît Lavallée
Montréal, 21 septembre 2000

REVUE DE PRESSE

Les «plus pires» athlètes du monde?

Antoine Robitaille

Quiconque, au Canada, lie son «estime de soi» nationale à la performance de ses athlètes aux Olympiques est actuellement en proie à une sérieuse dépression. Rappelons que jeudi, au tableau des médailles, l'unifolié brillait en 21 places. Les chroniqueurs et éditeurs du ROC n'aiment pas rougir ainsi de leurs athlètes. Certes, il y en a, tel Roy MacGregor du *National Post*, qui prennent le tout avec un certain détachement: «Ne paniquons pas, le Canada a déjà fait pire.»

Le pays hôte, l'Australie, foud des complexes, semble-t-il. «Avec 12 millions d'habitants en moins», ce pays a réussi à «battre le Canada sur le plan des médailles» par un facteur de 4 contre 1, affirme Matthew Fisher, de la chaîne *Sun*. Or, rappelle Fisher, le Canada avait surclassé l'Australie par 5 contre 1 en 1976.

Le *Globe and Mail* consacrait son éditorial à cette question, jeudi, s'extasiant devant la récolte de 22 médailles de la part de l'Australie. Pourtant, «le bassin génétique de sportifs est plus grand ici», écrit le *Globe*, perplexé. Bien sûr, il y a les sous: «Le Canada consacre environ 62 millions de dollars par année aux programmes de sports olympiques. L'Australie y mise quatre fois plus avec 280 millions.» L'investissement dans le sport rapporte des «dividendes tangibles», insiste le *Globe*. Louant les énormes investissements des Australiens en la matière ces 15 dernières années, le *Globe* écrit: «Ce choix, appuyé par les contribuables, s'est avéré excellent pour la fierté du pays. Or on prétend que des contribuables fiers viennent à dépenser davantage dans l'économie locale.» Par conséquent, «le Canada devrait dès maintenant explorer l'hypothèse d'une augmentation exponentielle du financement du sport amateur». Mais il faudra être patient. Les fruits ne viendront peut-être pas avant 2008 — «aux Olympiques de Toronto», espère le *Globe*.

D'autres, comme Matthew Fisher, de la chaîne *Sun*, ne croient pas que l'argent seul puisse faire la différence. Après tout, fait-il remarquer, sur le plan des installations sportives, les villes canadiennes sont mieux équipées que les austra-

liennes. Au pays des kangourous, «le sport est une chose vraiment importante», beaucoup plus qu'ici.

Les Canadiens appuient-ils suffisamment leurs athlètes? Dans un éditorial où il rappelle «notre habitude olympique», c'est-à-dire les tests de dopage positifs (il rappelle les Ben Johnson, Ross Rebagliati et maintenant Eric Lamaze), le *Edmonton Sun* proposait la réponse suivante: «Il est très difficile de faire en sorte que les Canadiens aient envie d'augmenter leur appui financier à une série de sports olympiques marginaux lorsque certains de nos athlètes nous remercient par des tests de dopage positifs.»

La presse



du Canada

Claude Ryan, conseiller de Stockwell Day? Le *National Post* révélait la nouvelle hier matin. Les deux personnages ont eu une «conversation constructive» cet été, à l'issue de laquelle l'ancien chef du Parti libéral du Québec a accepté de donner son opinion au chef de l'Alliance lorsque ce dernier la solliciterait. M. Ryan a confié au *Post* que, sur plusieurs questions, «Québécois et Albertains ont beaucoup d'affinités». Le *Post*, comme heureux de souligner son bon coup à la fois sur les plans journalistique et idéologique, a réagi sur-le-champ en éditorial. Soulignant d'abord que M. Day n'en est pas à son premier recrutement d'importance au Québec.

Déjà, des personnalités comme Gérard Latulippe et Jean Allaire lui ont donné un appui. Le nouveau chef, au dire du *Post*, s'est donc avéré, «au Québec, un bien meilleure tête de pont que [...] Preston Manning». Day doit toutefois se montrer très prudent. L'hypothèse d'une alliance avec le Bloc, déjà évoquée, fait peur. «Toute personne souhaitant intégrer le gouvernement national devrait s'engager à être fédéraliste et à travailler à unir le Canada.» Sur cette question, note le *Post*, la position de Claude Ryan est sans ambiguïté. «La volonté de M. Day d'une plus grande dévolution de pouvoirs vers les provinces concorde à plusieurs égards avec la vision de M. Ryan.»

Les succès de M. Day signifient en somme qu'il n'y a plus seulement «deux choix offerts aux Québécois. Il y en a trois.» Le *Post* conclut: «Les libéraux représentent le statu quo, le BQ,

l'option séparatiste extrémiste.» Et Day? Il annonce le type de «relations fédérales-provinciales qui peut satisfaire un groupe très large composé de fédéralistes convaincus et de nationalistes mous, lesquels représente M. Ryan.»

Saviez-vous qu'on projette de changer le billet canadien de 50 \$? Un article de Gabriel Liu, du *Vancouver Sun*, se penchait sur la question hier. Ce sont les visages des femmes composant la «Bande des cinq» qui orneront désormais le billet. Emily Murphy, Nellie McClung, Irene Parby, Henrietta Muir Edwards, Louise McKinney furent d'efficaces militantes pour les droits des femmes dans les années 20. Elles réclamèrent à la Cour suprême que les femmes soient admises au Sénat. Le tribunal répondit: «Niet.» Mais les «Famous Five» en appellèrent au Conseil privé de Londres, qui leur donna gain de cause en 1929. Des héroïnes, quoi! Un monument à leur mémoire devrait d'ailleurs être inauguré sur la colline parlementaire à Ottawa, le 18 octobre prochain.

Liu affirme toutefois qu'il y a un ennui. Et un gros. Trois femmes du groupe plaident en faveur d'une politique d'eugénisme au Canada. Pire, elles réclamaient l'exclusion des Canadiens d'origines «asiatique, africaine ou juive», affirmant que les immigrants de couleur ne devraient pas être admis sur ce continent. Dans un livre publié en 1922, Murphy, par ailleurs première femme juge de l'Empire britannique, affirmait que «tous les problèmes sociaux [...] n'avaient qu'une seule cause: l'afflux d'immigrants dans l'Ouest canadien». Liu écrit: «Ne serait-il pas préférable de célébrer le caractère multiculturel du Canada d'aujourd'hui plutôt que de se rappeler de tels personnages du passé?»

Proposition du *Calgary Sun* sur la question des bandes de motards criminelles. Selon le *Sun*, il serait exagéré de recourir à la clause nonobstant. Reste qu'une mesure sévère s'impose. Alors? Farouche adversaire de la loi fédérale sur les armes à feu, le *Sun* ironise: «Enregistrez tous les membres de bandes de motards et exigez d'eux un permis.»

IDÉES

O G M

Après la pollution chimique et nucléaire,
la pollution génétiqueLa transgénèse permet de construire de nouveaux organismes vivants,
inconnus de la nature, sans passé évolutif ni prédateur naturel


La révolution génétique

ARNAUD APOTEKER

Greenpeace France
Auteur de Du poisson dans les fraises.
Notre alimentation manipulée (La Découverte)

Les organismes génétiquement modifiés (OGM) font leur apparition dans le paysage agricole depuis quelque temps et provoquent de vives tensions entre les pays qui les adoptent sans état d'âme (en particulier les États-Unis, le Canada et l'Argentine) et ceux dont les consommateurs s'en méfient, en Europe et au Japon par exemple. Les OGM sont des organismes vivants dans le patrimoine génétique desquels on a introduit un ou plusieurs gènes d'un autre organisme, d'une autre variété ou même d'une autre espèce, par des techniques de laboratoire complexes et sophistiquées.

Après les variétés à haut rendement de la révolution verte, les OGM sont le dernier avatar de cette agriculture industrielle dont les dégâts écologiques sont devenus manifestes à travers toute la planète: pollution des sols, des eaux et même de l'atmosphère, diminution considérable de la biodiversité, résidus toxiques dans les cultures et les produits alimentaires qui en sont dérivés, perte des qualités nutritionnelles et organoleptiques des aliments, uniformisation des saveurs et abandon du lien avec les terroirs, perte de la diversité alimentaire.

Il est ironique de constater que ce sont les compagnies agrochimiques elles-mêmes qui, après fusion ou rachat des compagnies semencières mondiales, sont à l'origine des OGM et les promeuvent comme solutions de remplacement à la pollution chimique, alors qu'elles portent la responsabilité de cette pollution chimique et l'ont niée pendant des décennies, combattant avec force toutes les tentatives de réglementation.

Comportement imprévisible

Ne nous y trompons pas. L'amélioration des variétés cultivées par la création d'espèces chimériques et artificielles est d'une tout autre nature que l'amélioration variétale pratiquée par les paysans depuis la naissance de l'agriculture il y a une dizaine de milliers d'années, et qui consiste à créer de nouvelles variétés par croisements entre variétés de la même espèce ou entre espèces apparentées.

Utilisant les gènes d'organismes les plus divers comme des pièces de Lego, la transgénèse permet de construire de nouveaux organismes vivants, inconnus de la nature, sans passé évolutif ni prédateur naturel, et dont le comportement dans les écosystèmes est imprévisible. S'affranchissant de la barrière entre les espèces, résultat de plusieurs milliards d'années d'évolution de la vie sur terre, elle représente une sorte d'évolution à l'envers.

La transgénèse est une technologie radicalement nouvelle et qui repose sur des découvertes scientifiques très récentes et encore extrêmement parcelaires sur le fonctionnement génétique des organismes vivants. Elle pose donc des risques radicalement nouveaux, dont on est aujourd'hui incapable de prévoir les conséquences à long terme. Pourtant, les cultures transgénétiques ont été disséminées sur des millions d'hectares sur le continent américain en quelques années à peine et sont introduites sous des formes variées dans des dizaines de milliers de produits alimentaires, non signalés aux consommateurs pour la plupart, et de façon indirecte par le biais de l'alimentation animale. Après les pollutions chimiques et radioactives que nous a léguées l'ère industrielle et dont les prochaines générations devront se charger, la transgénèse nous apportera-t-elle la pollution génétique?

Tout d'abord, la dissémination de plantes ou d'animaux génétiquement modifiés dans l'environnement présente des risques similaires aux introductions, intentionnelles ou accidentelles, d'espèces exotiques dans des écosystèmes. Dans bien des cas, celles-ci se sont soldées par des impacts écologiques graves et ont occasionné des pertes économiques considérables, comme la trop célèbre invasion des eaux des Grands Lacs par la moule zébrée, responsable de millions de dollars de coûts de nettoyage des canalisations d'eau en provenance de ce réservoir majeur d'eau douce.

Cependant, la transgénèse et les OGM sont causes de dangers spécifiques. Par analogie aux

Arnaud Apoteker est chargé de campagnes pour l'organisme Greenpeace depuis 1990; il est également membre de la Commission française du développement durable du ministère français de l'Environnement et membre du Comité provisoire de biovigilance sur les variétés de maïs, chargé de se prononcer sur les protocoles de suivi de l'apparition d'événements défavorables liés à la culture de maïs transgénétique. Détenteur d'une maîtrise de sciences et techniques, option protection de l'environnement, de l'Université de Paris, et d'un postdoctorat en chimie analytique, cinétiques enzymatiques, de l'Université d'Arizona, M. Apoteker est également l'auteur de nombreux ouvrages dont le plus connu est sans doute *Du poisson dans les fraises. Notre alimentation manipulée*, paru en avril 1999 et qui fit prendre conscience au grand public des implications de la génétique.



Manifestation de militants de Greenpeace devant un supermarché de Buenos Aires pour protester contre l'utilisation de soja génétiquement modifié dans les ingrédients de certains produits alimentaires.

autres types de pollution, on qualifie de pollution génétique la dissémination dans l'environnement de constructions génétiques artificielles et des gènes introduits. Toutes les plantes cultivées ont encore des ancêtres sauvages, dont elles sont issues et qui souvent d'ailleurs sont considérées comme des mauvaises herbes, et avec lesquelles les cultures échangent leur matériel génétique, par pollinisation par exemple. Ainsi, les gènes introduits dans les plantes cultivées se retrouveront tôt ou tard dans des plantes sauvages apparentées et seront transmis aux générations suivantes.

Irréversible et automultiplicatrice

À la différence des pollutions chimiques ou radioactives, la pollution génétique, la contamination du patrimoine génétique d'organismes vivants est irréversible et automultiplicatrice. Un gène «échappé» d'une plante cultivée ou d'un poisson, par exemple, ne peut être rapporté au laboratoire et se multipliera avec les organismes contaminés. Les conséquences de sa dissémination dans l'environnement sont aujourd'hui imprévisibles. Les outils d'évaluation font cruellement défaut et la complexité des modèles qui devraient être élaborés pour appréhender l'évolution d'une pollution génétique et les effets en cascade sur l'ensemble de la biosphère (qu'advient-il des insectes butineurs ou ravageurs de plantes transgénétiques, des oiseaux ou des mammifères qui les consomment, etc.?) est comparable à celle des modèles de prévision météorologique, alors que les moyens mis en œuvre pour les études de risques sont dérisoires.

Là réside d'ailleurs un des paradoxes des semences transgénétiques. Si les industriels étaient contraints par la réglementation (et le principe de précaution) à prouver l'innocuité de leurs chimères, les semences transgénétiques deviendraient trop chères pour avoir la moindre chance de trouver leur place sur le marché. Ce sont donc trop souvent les instituts de recherche publique qui se chargent, avec l'argent de nos impôts, de faire l'évaluation bien incomplète des dommages potentiels des plantes transgénétiques disséminées par les multinationales de l'agroalimentaire. En somme, les risques et les recherches sur les risques sont socialisés, tandis que les bénéfices sont bien entendu privatisés.

On augmentera le recours aux herbicides et aux insecticides

Le développement de plantes résistantes aux herbicides est particulièrement éclairant et en dit long sur la volonté des firmes agrochimiques de limiter la pollution par les pesticides, car il conduira automatiquement à une augmentation de la quantité d'herbicides utilisée pour combattre les plantes dites indési-

Les nombreuses interrogations quant aux conséquences écologiques des disséminations d'OGM et les inquiétudes légitimes qu'elles soulèvent doivent inciter à l'application stricte du principe de précaution

rables qui poussent dans les champs. Ce n'est sans doute pas pour limiter l'utilisation du Round-up, son produit phare, que Monsanto développe du soja, du maïs et du coton tolérants au Round-up, ni AgrEvo qui fabrique des plantes tolérantes au Liberty.

Au niveau mondial, les pertes dues aux ravageurs sont considérables. Près du tiers des récoltes mondiales sont abandonnées aux insectes, et les effets indirects aggravent encore ce bilan. En effet, les lésions des plantes causées par les insectes constituent des voies d'entrée de virus et autres pathologies des plantes, qui les affaiblissent et peuvent les rendre impropres à la consommation. Pour protéger les cultures des insectes, on a d'abord utilisé des insecticides, des poisons violents qui tuent les insectes, issus de la recherche sur les gaz de combat développée pendant la Deuxième Guerre mondiale. L'utilisation croissante des insecticides chimiques a provoqué le développement rapide d'insectes résistants aux insecticides. La nécessité d'inventer toujours de nouveaux poisons pour lutter contre les résistances des insectes a entraîné l'agriculture intensive dans un engrenage chimique, dont seuls bénéficient les fabricants d'insecticides.

Le développement de la transgénèse, à un moment où l'opinion publique devient très critique au sujet de l'empoisonnement de la biosphère par les poisons persistants de l'industrie agrochimique et inquiète des résidus de produits toxiques dans l'alimentation, a donné l'idée aux industriels de l'agriculture de faire fabriquer par la plante elle-même

son propre insecticide. Ceux-ci n'ont pas voulu admettre qu'une bonne partie des ravages dus aux insectes proviennent justement de l'industrialisation de l'agriculture, qui plante année après année des surfaces considérables de monocultures et favorise les épidémies et les pullulations des insectes. Depuis l'invention des insecticides, les pertes de récoltes dues aux insectes n'ont quasiment pas diminué en pourcentage.

Alternative biaisée

On a donc introduit dans les plantes cultivées des gènes d'une bactérie du sol, le *Bacillus thuringiensis* (Bt), qui était justement utilisée par les agriculteurs biologiques depuis des décennies, en raison de ses propriétés insecticides et environnementales remarquables. Les multinationales de l'agrochimie et des semences nous vantent maintenant leurs nouvelles créatures qui permettront d'éviter l'utilisation d'insecticides, les qualifiant presque pour cela de cultures biologiques.

Bien entendu, l'alternative proposée aux citoyens entre insecticides chimiques et plantes manipulées est déjà biaisée, puisqu'elle exclut les autres modes de production, tels que l'agriculture biologique ou l'utilisation de parasites naturels des insectes ravageurs, utilisés dans ce que l'on nomme la lutte biologique.

En réalité, l'idée que l'on n'utilise pas d'insecticide avec les plantes transgénétiques résistantes aux insectes est contraire à la vérité. Lorsque des plantes insecticides sont disséminées sur des millions d'hectares, la quantité d'insecticide utilisée est en fait incommensurablement plus importante, car chaque cellule de chaque plante va fabriquer une substance insecticide, 24 heures sur 24, sur tout le territoire où elle est cultivée. Cela représente une quantité bien plus importante que lorsque l'on épand des insecticides à des moments déterminés.

On se trouve dans les meilleures conditions pour créer rapidement des «super insectes», qui deviendront résistants à la toxine, rendant les plantes transgénétiques inopérantes et obligeant les compagnies agrochimiques à créer de nouvelles modifications génétiques ou de nouveaux insecticides.

Il convient également de remarquer que ces plantes sont manipulées afin de synthétiser leur propre insecticide et qu'elles seront ensuite consommées, par les animaux d'élevage ou les êtres humains. Quels seront les effets de ces insecticides produits par les plantes sur la santé? Il ne s'agit plus ici de résidus d'insecticides liés à leur application dans les champs, mais d'un composé intrinsèque de ces nouvelles plantes. L'assurance que des toxines Bt se dégradent très rapidement et ont été utilisées depuis plus de quarante ans par les agriculteurs, y compris les agriculteurs biologiques, sans créer de problèmes de résidus ne signifie rien dans ce cas, car la toxine synthétisée par les plantes transgénétiques est différente de celle de la bactérie.

Répondant à la demande d'homogénéisation de l'industrie et de la grande distribution, et ne pouvant être rentable que sur les variétés les plus «performantes», l'agriculture transgénétique représente la négation des terroirs et des diversités des systèmes de production agricole. Elle conduit à une uniformisation des goûts, malgré la diversité croissante de l'offre alimentaire.

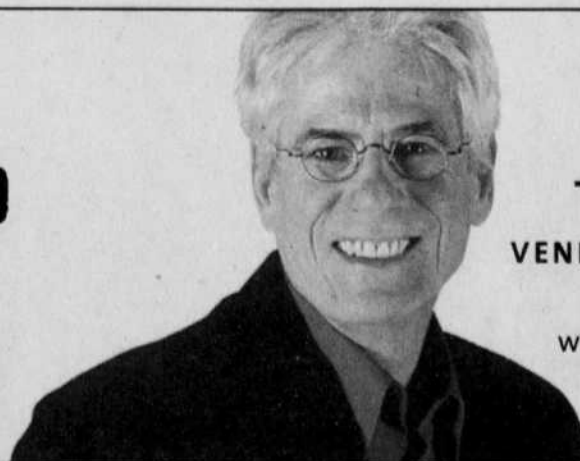
Le principe de précaution

Les nombreuses interrogations quant aux conséquences écologiques des disséminations d'OGM et les inquiétudes légitimes qu'elles soulèvent, le caractère irréversible d'une éventuelle pollution génétique, doivent inciter à l'application stricte du principe de précaution, c'est-à-dire à un moratoire sur toutes les disséminations de plantes transgénétiques. L'exemple américain, avec le développement considérable du génie génétique et les millions d'hectares déjà plantés avec des cultures transgénétiques, illustre plus une course de vitesse qu'une absence de danger. Les quatre années de disséminations commerciales représentent une durée notoirement insuffisante pour observer d'éventuels effets néfastes dont on sait qu'ils n'apparaîtront vraisemblablement qu'après un certain nombre d'années, lorsqu'il sera trop tard pour faire machine arrière.

Un signe encourageant de la volonté de la communauté internationale de considérer les risques spécifiques des OGM a été l'adoption, à Montréal en janvier 2000, de la première réglementation internationale traitant du commerce des OGM, le Protocole de biosécurité. Cinq années après les premières disséminations commerciales de cultures transgénétiques, il est enfin reconnu que les OGM sont porteurs de dangers spécifiques pour la biodiversité et la santé humaine et qu'ils doivent être réglementés et contrôlés afin de prévenir leurs effets négatifs potentiels. L'adoption du Protocole sur la biosécurité représente une avancée importante parce que le principe de précaution est explicitement la base des prises de décision pour les mouvements transfrontaliers de tous les OGM, y compris les matières premières agricoles. Il consacre le droit des pays de refuser des importations d'OGM même en l'absence de certitude scientifique sur les dommages potentiels à la biodiversité et à la santé humaine.

CHASSEURS D'IDÉES

Réalisation : Simon Girard

avec Jacques Véronneau **DIMANCHE 14 h • 23 h 09****L'espèce humaine
est-elle menacée?**

Télé-Québec

VENEZ VOIR AILLEURS !

www.telequebec.qc.ca

Concours Les Branchés du classique de la Chaîne culturelle: 3 350 \$ de prix à gagner. Consultez l'agenda du Devoir.

LE DEVOIR ACTUALITÉS

liberté Liberté de regards Cette photo que je n'ai pas faite

HUARD

SUITE DE LA PAGE 1

Or lui, Patrick Huard, avec à peu près la même trame, a eu droit à une véritable ovation, à des applaudissements et des bravos. Il avait truffé son récit de savants effets, il avait fait des pauses stratégiques, il avait eu des gestes efficaces, des mimiques, des regards de pro. Et la chute, même si elle était connue de tous, a déclenché d'énormes rires.

Quelques semaines plus tard, je retrouvais l'animal au bar du Diable, la salle de billard qu'il possède, rue Saint-Charles, à Longueuil. Il était tout de noir vêtu, comme toujours, très à l'aise dans ce monde auquel son père, qui travaille au Diable justement, l'a initié quand il était encore à la petite école.

«Le billard, c'est le jeu le plus démocratique que tu peux imaginer, me dit-il. Tu sais jamais comment les choses vont tourner. N'importe quel joueur moyen peut battre le champion du monde. Moi, un jour, pendant dix minutes, j'ai eu le dessus sur le champion du Québec.»

Il m'a laissé casser. J'ai empoché la 12, puis deux ou trois hautes. Pendant un moment, nous avons été très sérieux tous les deux, silencieux, concentrés. Il joue bien, calculant, planifiant, prévoyant ses coups, ses effets...

Autour de nous, il n'y avait que des hommes penchés sur les tables. Nous parlions à voix basse de la très grande joie pour un homme d'avoir une fille (comme enfant, j'entends). Il m'a raconté comment la sienne, Jessie, deux ans et demi, s'était longuement interrogée un matin sur la manière dont étaient faits les biscuits au chocolat Oréo. Son récit était parfait, concis, évocateur et émouvant, solidement construit, rodé de toute évidence lui aussi.

Alors, je lui ai rappelé cette soirée où il avait triomphé avec son Cavalier noir.

«Tes histoires, tu les avais répétées, n'est-ce pas? — Si j'avais pas été prêt, je me serais fermé la trappe, a-t-il répondu. Mes histoires, je les travaille toujours. De toute façon, je ne retiens et je ne raconte bien que celles que je suis capable d'interpréter, de jouer.»

Puis il a vidé la table, ne me laissant aucune chance, même si je lui avais dit que je n'avais pas fait de billard depuis plus de dix ans. Laisser une chance à un adversaire, si faible soit-il, c'est tricher. Et quand on aime vraiment le jeu, on ne triche pas. Voilà en gros ce qu'il me disait en replaçant les billes sur le tapis vert.

Histoire de le déconcentrer un peu, je lui ai répété que j'avais adoré son dernier show. Et je lui ai rapporté ce que m'avait dit de lui Claude Fournier, qui a dirigé au cinéma.

«Il est fou de toi, tu sais. Il m'a dit que tu étais un très grand comédien et que, sur un plateau de tournage, tu possédais un charisme à tout casser.»

Je crois que ça lui a fait plaisir. Il a eu un petit rire et a ajouté:

«Une chose est sûre, même à la petite école, je ne passais jamais inaperçu. J'étais le souffre-douleur de service. Les plus grands faisaient des détours pour venir m'allonger des coups, sans raison, pour le plaisir. Je vivais dans la terreur. J'avais fini par croire — je le crois toujours un peu — que j'avais réellement une face à claques. Mon plus grand rêve à l'époque était d'ailleurs de changer de tête, je voulais être blond aux yeux bleus.»

Mais il riait encore. Et je me demandais s'il disait la vérité. Il a cassé à son tour. Très fort, avec un beau bruit sonore et ferme, mais n'empochant rien.

«Par contre, je n'ai jamais voulu changer d'école, ni de quartier, ni de bourreaux. J'ai toujours aimé le monde dans lequel j'ai vécu.»

Les bourreaux se sont tannés, semble-t-il, et l'ont accepté dans la gang, dans la troupe scout, dans les équipes de baseball et de hockey du quartier. Et il est resté, «essentiellement et jusqu'à la moelle», un gars de gang.

Il a posé sa baguette pour s'allumer une cigarette et me faire l'apologie de la vie de gang. Il m'a raconté qu'avant de faire du théâtre et de la télé, il a travaillé pendant deux ans comme intervenant dans une maison de jeunes, le Sac-au-dos. Et il a vu ce qu'on fait aux jeunes. Et ça le scandalise.

«Ils n'ont plus le droit d'appartenir à un groupe, ils n'ont plus le droit de vivre en gang, ce qui leur est pourtant aussi naturel et nécessaire qu'aux caribous et aux outardes. S'ils sont plus que trois ou quatre dans un parc, tu peux être sûr que la police va venir les faire chier. Je pense qu'un jeune qui n'a jamais connu la vie de gang passe à côté de quelque chose d'essentiel. Moi, j'ai traîné dans les rues avec mes chums, puis les bars, les arènes, les salles de pool. Et aujourd'hui, je joue au golf avec eux, on fait du cinéma, on fait des shows.»

Ce qu'il aime d'abord et avant tout dans Les Boys, les films de Louis Saïa dans lesquels il a tenu un rôle fort remarqué, c'est qu'ils célèbrent le gang. Et s'il a acheté cette salle de billard où il a passé, ado, des milliers d'heures, jusqu'à quinze heures certains samedis, c'était pour que vive la gang.

J'ai rentré la 8 dans son coin. Nous étions à égalité. «Une game de pool, c'est comme un show, a-t-il dit, on sait jamais comment ça va tourner. C'est ça qui est excitant.»

Mais il avait un féroce petit sourire qui m'a fait présager le pire pour notre dernier affrontement d'une série de trois. Effectivement, j'avais encore six billes sur la table quand il a blousé la 8 à son tour. Par la bande, pour me narguer, pour le plaisir de prendre un risque.

Il m'avait dit qu'il aimait la scène, parce que c'est le jeu le plus dangereux et le plus risqué auquel un comédien peut se livrer. Un show n'est jamais pareil. Il peut être génial un soir, pourri le lendemain. Avec les mêmes mots, mêmes éclairages, même musique. C'est comme au golf. Mille facteurs jouent: le vent, la foule, les idées qui trottent dans la tête et plein de choses qu'on ne comprend pas, qu'on contrôle plus ou moins... Certains soirs, sans qu'on sache trop comment, la magie opère. Et c'est le bonheur absolu, «pendant une heure, l'es plus fort que tout, l'es immortel.»

Avec son dernier show, dont il a donné 440 représentations, Patrick Huard a été immortel 25 fois environ, ce qui est une assez bonne moyenne. Faut quand même pas trop en demander.

Il voit grand quand même. Et loin. Il prépare un condensé de ses shows qu'il veut présenter un jour aux Américains. Il est allé travailler dans les grands ateliers de théâtre de New York, avec des gens de l'Actor's Studio. Il me parle (tous les comédiens interviewés le font, chacun à sa manière) des théories de Stanislavski.

«Il y a deux approches, dit-il, celle que pratique Al Pacino par exemple, qui est très intériorisée et réfléchie, et celle de Robert De Niro, qui va du dehors vers le dedans, c'est-à-dire que tu composes un look à ton personnage avant de lui donner une âme. Moi, c'est comme ça que j'aime travailler.»

Pour Sunsey par exemple, l'inénarrable personnage de La Vie après l'amour, il a commencé par travailler avec les artistes du maquillage, il s'est rasé la tête, il a demandé qu'on lui fasse une petite cicatrice sur la joue, qu'on lui mette un anneau au sourcil, il s'est trouvé un accent, des intonations, un accoutrement.

«Une fois le personnage construit, visible et tangible, je n'avais plus qu'à rentrer dedans. Avec mes bibites à moi.»

Ses bibites à lui, il leur voue un grand respect, mais il avoue ne pas les connaître toutes. Il y a bien sûr ce regret et cette gêne qu'il a de ne pas avoir fait d'études sérieuses. Il y a cette peur qui lui est restée depuis la petite école de toute menace physique, la peur aussi d'être exclu de la gang hors de laquelle il n'y a point de salut. Il y a des peines, des terreurs, celle qui l'a écrasé quand ses parents ont divorcé ou, pire encore, quand son père a failli mourir d'un infarctus il y a quatre ans. «J'ai passé trois jours à l'hôpital, complètement perdu et démuné.» Sans le savoir, il se constituait alors un réservoir d'émotions à l'état brut dans lequel il puise encore aujourd'hui.

«Si t'as pas de peines, pas de soucis, pas de misères, tu pourras jamais jouer vrai et animer ton personnage. C'est un méchant dilemme. Mais c'est comme ça.»

Autrement dit, pour réussir dans ce métier d'acteur, faut courir après le bonheur en souhaitant ne jamais l'attraper.

EN BREF

Médecine bulgare

Sydney (AP) — Douze ans après l'expulsion de l'équipe d'haltérophilie de la Bulgarie lors des Jeux de Séoul, l'histoire s'est répétée à Sydney. Deux athlètes bulgares ont dû remettre leur médaille. Izabela Dragneva a été déçue son titre olympique. Son compatriote Sevdalin Minchev, lui, a été prié de rendre sa médaille de bronze. Le CIO a indiqué que ces deux

athlètes avaient échoué les contrôles antidopages. La Fédération internationale d'haltérophilie (IWF) a réagi en expulsant sur-le-champ toute l'équipe bulgare. De plus, elle a suspendu tous les athlètes et responsables bulgares pour une période de 12 mois. Avant les Bulgares, deux haltérophiles roumains avaient été suspendus après des tests positifs. Les autres athlètes roumains avaient pu sauver leur mise lorsque leur fédération avait versé une amende de 50 000 \$.

RECYCLAGE

SUITE DE LA PAGE 1

de Robert Bourassa. En 1987, il avait été forcé de démissionner à cause d'allégations de conflit d'intérêts. Par la suite, il avait été nommé délégué à Mexico puis à Bruxelles. À la veille du référendum de 1995, M. Latulippe s'était converti à la souveraineté alors qu'il venait d'être confirmé dans ses fonctions de diplomate.

M. Ardillez était jusqu'à tout récemment président de l'aile québécoise et vice-président national du Parti conservateur. M. Ardillez a abandonné la formation de Joe Clark en août dernier, avec la moitié de l'exécutif du Québec et plus d'une vingtaine d'associations de comités.

Avec le déclenchement du scrutin, l'Alliance a prévu un comité de coordination qui se trouve tout en haut de la pyramide décisionnelle. Ce comité est composé de M. Latulippe, Peter White, Serge Martel, Eric Boisselle et Eric Duhaime.

Ce dernier a quitté le Bloc québécois à la fin de mai dernier. Jusqu'en janvier 2000, il travaillait au cabinet du chef bloquiste, Gilles Duceppe, et s'occupait des relations avec le Canada anglais. M. Duhaime a été l'un des partisans d'un possible rapprochement entre le Bloc et l'Alliance.

Eric Boisselle partage son temps de militant entre l'Alliance canadienne et l'Action démocratique du Québec (ADQ), où il préside la commission des finances. D'ailleurs, si l'Alliance est en pleine structuration, l'ADQ vient de lancer sa campagne de financement. M. Boisselle ne manque pas de boulot.

Serge Martel est conseiller en gestion municipale. À l'Alliance, on dit qu'il est un proche du maire Gilles Vaillancourt. Au cabinet du maire de Laval, on dit qu'il ignore ces liens.

Peter White est un conservateur de longue date. Il a été secrétaire principal du premier ministre Brian Mulroney. Il a appuyé l'adversaire de Joe Clark, Hugh Segal, lors de la course au leadership. Il a été partisan de la création de l'Alliance canadienne depuis ses débuts. Il est un proche du magnat de la presse Conrad Black.

Pieds-à-terre

La permanence du parti, qui occupe temporairement le petit local de campagne de Stockwell Day, doit éménager rue Masson d'ici quelques semaines. La permanence est sous la responsabilité de Jean-Pierre Proulx. Jusqu'à l'automne dernier, M. Proulx était responsable des activités partisanes au sein d'Équipe Bourque/Vision Montréal. C'est sous son règne qu'a été déclenchée une enquête du Directeur général des élections (DGE) après qu'un reportage de Radio-Canada eut montré des contributeurs à la caisse du parti du maire Bourque donner illégalement de l'argent comptant, notamment à Jean-Pierre Proulx, l'organisateur de la soirée. Le parti ayant rapidement remboursé les personnes concernées, l'enquête du DGE s'était conclue sans poursuite. Par ailleurs, M. Proulx a été un militant péquiste dans les circonscriptions de Pierre Marc Johnson et de Michel Bourdon.

L'Alliance canadienne s'installera également à Québec. Pour l'instant, c'est le responsable du secteur, François Ruel, qui héberge le parti dans son entreprise de communication. M. Ruel est l'un des rares militants de la première heure du défunt Reform Party au Québec. Il a été candidat aux élections fédérales de 1997. Il a travaillé bénévolement pour l'organisation péquiste adverse de Jean Rochon.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

leurs intérêts», se souvient Camille Guilbault, qui siégeait au comité.

Dégoûté, le comité a abandonné et recommandé qu'un conseiller indépendant analyse l'information réunie et tranche rapidement. Lan dernier, le gouvernement Harris nommait Glen Shortliffe, un ancien greffier du Conseil privé, au poste de conseiller en matière de reconstruction municipale. Il lui demandait de faire rapport dans les 60 jours, ce qui fut fait. Deux semaines plus tard, le gouvernement présentait un projet de loi qui reprenait l'essentiel de ses recommandations.

Il n'a toutefois pas voulu déclarer la ville bilingue, laissant cette décision aux élus locaux. Il a aussi plié devant les pressions des villes de banlieue en refusant d'imposer le partage des réserves et des dettes des différentes municipalités. Ceci pourrait être la principale source de tensions au sein du nouveau conseil car il devra adopter des taux de taxe foncière variables. Les résidents d'Ottawa, par exemple, pourraient devoir assumer seuls le remboursement de la dette d'environ 140 millions de leur municipalité.

Les frontières de la nouvelle agglomération seront celles de la municipalité régionale actuelle, ce qui en fera une des plus grandes villes du Canada. Les quelque 729 000 habitants seront représentés par 22 élus au lieu des 84 actuels.

Selon le rapport Shortliffe, la fusion pourrait générer des économies oscillant entre 70 et 80 millions de dollars par année d'ici décembre 2003. Jusqu'à présent, on a identifié 700 postes qui seront éliminés sur les 12 000 à 15 000 que comptent les 12 municipalités.

Fidèle à son habitude, le gouvernement Harris a affiché ses intentions sans ambiguïté. La loi sur la diminution du nombre de politiciens municipaux (Fewer Municipal Politicians Act), présentée et adoptée en décembre 1999, prévoit que la ville unique verra le jour dès janvier 2001 et qu'entre-temps un conseil de transition composé de personnes nommées par Queen's Park jettera les bases de la nouvelle ville.

L'idée suggérée par M. Shortliffe de confier cette tâche à des non-élus a vite provoqué des critiques, mais rien n'y fit, et l'imposant mandat du conseil est resté inchangé. Du choix des armoiries à la préparation du budget pour l'année 2001, de l'embauche du nouveau directeur exécutif et des principaux cadres à la fusion des services locaux, le conseil de transition avait et a encore le bras long. Il avait même le pouvoir, durant toute l'année 2000, de superviser certaines dépenses des conseils municipaux afin de s'assurer qu'ils ne dévient pas de leur budget et ne mettent pas en péril la santé financière de la future ville.

C'est encore ce conseil qui a dû discuter avec les syndicats pour identifier les unités et agents de négociation. Et pour s'assurer que rien ne perturbe ces discussions, le droit de grève et de lock-out dans les municipalités visées a été suspendu pour toute l'année 2000.

Mme Guilbault, qui siège maintenant au conseil de transition, constate que la collaboration est finalement au rendez-vous. «Maintenant que la décision est prise, les gens sont d'accord. Ils voient les avantages d'une seule ville.»

Plusieurs personnes croient que l'idée du conseil de transition s'est finalement révélée utile. «Malheureusement, nous n'avons pas beaucoup de temps ni beaucoup de choix. Le nouveau conseil municipal entrera en fonction en janvier et il faut que des décisions soient prises à l'avance pour qu'il puisse fonctionner, c'est-à-dire une structure administrative, un administrateur, un plan de travail, certains règlements», dit Jim Watson.

Mme Guilbault défend l'organisme dont elle fait partie. «Nous ne sommes pas des élus, nous ne cherchons pas à nous faire élire. Notre mandat est clair, il a un début et une fin. Les décisions doivent être prises, qu'on nous critique ou pas, et nous n'avons pas peur de les prendre. Nous n'avons rien à protéger.»

Le conseil a toutefois évité de se prononcer sur le statut bilingue de la ville, laissant aux nouveaux élus le soin de trancher cette question «très politique».

Lundi: des avantages économiques à la fusion

Portrait d'une fusion

Nom de la nouvelle ville: Ottawa

- Les municipalités qu'elle réunira: ■ la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton; ■ les villes d'Ottawa, Nepean, Gloucester, Kanata, Cumberland, Vanier; ■ le village de Rockcliffe Park; ■ les cantons ruraux de Goulbourn, d'Osgoode, de Rideau et de West Carleton.

Population totale: 728 499 habitants (1997) Superficie totale: 2756 kilomètres carrés Nombre total d'employés: 10 600 Date d'élection du nouveau conseil: le 13 novembre 2000 Date de naissance de la nouvelle ville: le 1er janvier 2001 Nombre d'élus avant la fusion: 84 Nombre d'élus après la fusion: 22

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction Au téléphone (514) 985-3333 Par télécopieur (514) 985-3360 Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346 Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399 Par télécopieur (514) 985-3390 Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344 Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322 Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355 du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30 Par télécopieur (514) 985-3390 Par courriel abonnements@ledevoir.com Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié le lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur la Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.